

Pleugueneuc

LE BULLETIN



Fête de l'école « Les Jours Heureux »
Dimanche 25 juin 2017

Bulletin municipal d'informations - N°33 juillet 2017

Vols de fleurs au cimetière

Il a nous été rapporté par plusieurs personnes que des vols de fleurs avaient lieu au cimetière, sur les tombes de leurs proches.

Ces actes sont tout simplement honteux et révoltants.

Il s'agit d'un véritable manque de respect que de piller les tombes. Ces personnes ne pensent pas aux familles qui viennent fleurir et à leur douleur.

Il ne s'agit pas d'un « simple vol », mais

bien d'une profanation.

D'ailleurs le nouveau Code Pénal (article 225-17) prévoit que « *la violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures ou de monuments édifiés à la mémoire des morts est punie d'un an d'emprisonne-*

ment et de 15000 € d'amende ». Les vols de fleurs, d'objets (plaques, vases, etc...) rentrent dans ce cadre.

En espérant que ces pratiques absolument intolérables cessent immédiatement.

Le Maire, M. Loïc Régeard

Répression du bruit des mobylettes

Le vacarme, parfois assourdissant, développé par les véhicules motorisés est qualifié de pollution sonore.

Plusieurs personnes sont venues se plaindre en Mairie et ont également interpellé des élus pour signaler des nuisances sonores causées par des mobylettes qui circulent sur notre commune. On partage l'espace public et on se doit de respecter tous les habitants.

Circuler en deux-roues avec un pot d'échappement mal entretenu, percé ou

trafiqué cause des nuisances sonores. Le propriétaire du véhicule s'expose à des sanctions. C'est ainsi que « *le conducteur d'un deux-roues encourt une amende de 90 euros (contravention de 4ème classe) pour toute émission de bruits susceptibles de causer une gêne aux autres usagers de la route ou aux riverains (code de la route, art. R318-3)* ».

Dernière minute

au Conseil Municipal du 20 juillet un arrêté a été pris « *Interdiction de consommation d'alcool et de nuisances sonores sur le domaine public* ».

La gendarmerie en a été informée et si les faits sont constatés, des sanctions seront prises.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2^{ème} semestre 2017

AOÛT

■ Mardi 1er, mardi 8, dimanche 13, mardi 15, dimanche 20, mardi 22, dimanche 27, mardi 29 août : **BAL** organisé par Temps Danse à la salle multifonction.

SEPTEMBRE

■ Samedi 2 : **forum des associations** à la salle des sports,

■ Samedi 2 : **fête des familles** à la résidence du Bignon.

■ Samedi 2 : **repas du comice agricole de Trévérien** à la salle multifonction.

■ Mardi 5 : **BAL** animé par Mister Swing Orchestra organisé par Temps Danse à la salle multifonction

■ Dimanche 10 : **BAL** animé par Silvère Burlot à la salle multifonction.

■ Mardi 19 : **BAL** organisé par Temps Danse à la salle multifonction animé par Label Danse

■ Mardi 26 : **BAL** organisé par Temps Danse à la salle multifonction animé par Christian Leroy

■ Samedi 30 septembre et Dimanche 1er octobre : **Festival Plantes et saveurs** au potager à la Bourbansais. Entrée gratuite pour les Pleugueneucois

OCTOBRE

■ Dimanche 1er, dimanche 15, mardi 17, dimanche 22, mardi 31 : **BAL** organisé par Temps Danse à la salle multifonction.

■ Jeudi 5 : **repas annuel** du club de l'amitié à la salle multifonction.

■ Samedi 7 : **soirée Rock'n'roll** à la salle multifonction.

■ Dimanche 15 : **BAL** organisé par Temps Danse à la salle multifonction.

■ Mardi 17 : **BAL** animé par Mister Swing Orchestra organisé par Temps Danse à la salle multifonction

■ Dimanche 22 : **BAL** organisé par Temps Danse à la salle multifonction

■ Dimanche 29 : **Repas des Classes 7** à la salle multifonction

■ Mardi 31 : **BAL** animé par Christian Leroy organisé par Temps Danse à la salle multifonction

NOVEMBRE

■ Dimanche 5, mardi 7, dimanche 12, mardi 14, mardi 21, mardi 28 : **BAL** organisé par Temps Danse à la salle multifonction

■ Samedi 18 : **repas tartiflette** organisé par le groupement des parents d'élèves à la salle multifonction

■ Dimanche 26 : **repas du CCAS** à la salle multifonction.

DÉCEMBRE

■ Dimanche 3, mardi 5, mardi 19 : **BAL** organisé par Temps Danse à la salle multifonction

■ Mercredi 20 : **spectacle de Noël** pour les enfants à la salle multifonction

■ Dimanche 31 : **réveillon de la Saint Sylvestre** à la salle multifonction

CLASSES 7

Cette journée aura lieu le dimanche 29 octobre 2017

- 12 h : dépôt de gerbe de fleurs au Monument aux Morts
- 12 h 15 : photo place de la Mairie
- 13 h : repas à la salle multifonction

Afin de faciliter la tâche des bénévoles, vous pouvez vous procurer les cartes en mairie.

Repas adulte : 27 €

Repas enfant (- 12 ans) : 12 €

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des Associations 2017 se tiendra le samedi 2 septembre de 9h à 12h à la salle des sports

Toutes les associations communales et des communes alentours sont conviées afin d'informer les futurs adhérents et de communiquer sur leurs activités.

Le mot du maire

Chers Pleugueneucoises et Pleugueneucois,

Le 21 juin annonce tous les ans le temps de l'été. Juillet et août annoncent le temps des vacances. Que cette période puisse à tout un chacun permette de prendre le temps de se reposer, se ressourcer et profiter des longues journées pour réveiller l'esprit de compréhension, de tolérance et du « Bien vivre ensemble ».

Depuis le début de l'année, nous avons mené à bien la modification de notre PLU. L'enquête publique a permis à une quinzaine de citoyens d'apporter leur sens critique et surtout leur sens constructif. Nous avons acquis 23 000 m² de terrain entre la rue d'Armor et la rue de Coëtquen. Ces terrains permettront à moyen terme la création d'un nouveau lotissement communal. Au sud du bourg, dans le secteur de Bouyère, nous avons ouvert à l'urbanisation un autre secteur, qui se réalisera mais à plus long terme. Dans ce même secteur, un terrain d'environ 20 000 m² sera dédié pour une zone artisanale qui verra le jour sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Bretagne romantique.

Nous avons refait à neuf 1,5 km de voirie. Il s'agit de la route qui relie le Clos Provost à la Lande Besnard et celle de la Revelinai au village du Bois aux Moines. L'effacement des réseaux est terminé aux Cours Nogues et rue Bellevue. La rue d'Armor a encore 150 m de réseau d'eau potable à renouveler. Ensuite, nous rénoverons le réseau d'eaux pluviales avant la finition des trottoirs et la réfection de l'impasse des Jardins.

Nos services techniques, composés de trois agents, vont voir leur matériel renouvelé. Sachant que les produits phytosanitaires sont proscrits, le temps en main d'œuvre devient exponentiel. Nous avons acquis un nouveau tracteur pour les espaces verts, l'ancien date de 1983. Trois outils viendront aidés nos agents pour continuer à maintenir notre bourg propre. Il s'agit d'un chargeur, d'une tondeuse et d'une petite épareuse.

A Pitrel, les passerelles ont été remplacées et nos deux sentiers de randonnée sont à l'étude finale. Le balisage interviendra en fin d'année ou début 2018.

Ce début d'année a été une période importante pour notre République. Malheureusement, 23% d'abstention à la présidentielle et 53% aux législatives sur notre commune démontrent un mal être pour notre démocratie. J'espère que celui-ci est passager et que cette période morose quant au travail et à notre sécurité soit le plus court possible.

A l'école, depuis septembre 2014, nous avons mis en place la réforme des rythmes scolaires en y ajoutant des animations périscolaires qui sont restées gratuites. L'équipe d'animation a trouvé sa vitesse de croisière. Toute l'équipe, agents communaux et UFCV, sous la responsabilité d'Audrey et d'Anne-Marie, a permis à tous les enfants de découvrir une multitude d'activités. Je les remercie pour leur abnégation et leur enthousiasme auprès des enfants. Aujourd'hui, une circulaire ministérielle du 15 juin nous laisse le choix de tout abandonner. Notre position au Conseil municipal a été de dire « Il est urgent d'attendre et de ne pas se précipiter ». Au Conseil d'école, les parents et enseignants ont été dans le même état d'esprit. Nous aurons jusqu'à la fin de l'année pour réfléchir et voir les solutions à adopter pour septembre 2018.

A l'automne, les travaux concernant l'agrandissement de la salle de restauration vont commencer. Ces travaux perturberont sans aucun doute les services à la cantine et à la cuisine. Cette nouvelle salle d'environ 60 m² permettra un meilleur accueil et une amélioration du service pour les enfants.

A la mairie et à la salle associative, un peu de retard a été enregistré. Cela est dû au financement de l'État qui n'est pas assuré aujourd'hui pour sa part et ne remet pas en question le projet. Notre plan de financement a été élaboré sans cet accord de subvention. Les travaux commenceront au premier semestre 2018.

Pleugueneuc s'inscrit pleinement dans la Communauté de communes. La loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République, nous demande d'inscrire de nouvelles compétences pour la Communauté de communes de la Bretagne romantique. Il s'agit de la voirie, entretien et investissement, et du PLU. N'ayons pas peur, il s'agit là du projet de territoire à 27 communes. Nous ne perdrons pas l'identité de Pleugueneuc, mais à moyen terme, nous serons plus forts à 27 qu'individuellement.

Être plus fort et plus efficace à plusieurs, un homme et une femme célèbres l'avaient compris bien avant nous. Je veux parler d'Helmut Kohl qui a travaillé pour la réunification des deux Allemagnes et de Simone Veil qui a été la première présidente du Parlement européen. Ces deux personnalités ne voulaient pas se laisser aller à la résignation. Ils avaient beaucoup plus de raisons de faire preuve d'un optimisme réaliste.

Je suis de ceux-là. Nous devons rester optimistes pour Pleugueneuc et notre Communauté de communes.

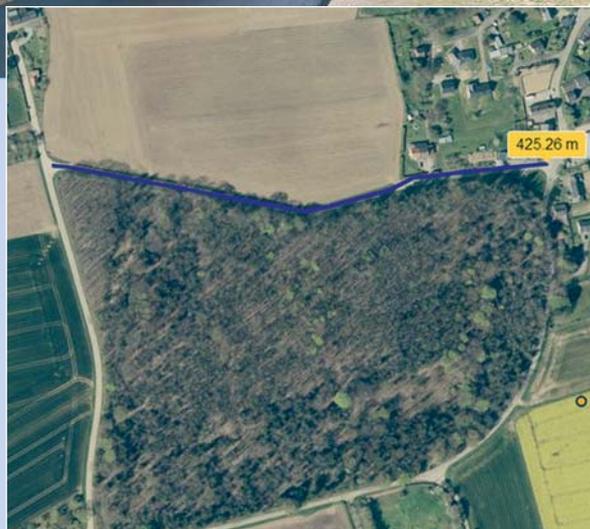
Bon été et bonnes vacances.

Loïc Régeard



ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLES
Soirée de
dépouillement
dimanche 7 mai

Voirie



REMISE À NEUF DES ROUTES DE CAMPAGNE

La réfection des enrobés a été réalisée sur les routes des hameaux de La Lande Besnard et du Bois aux Moines



Travaux de point à temps sur les voies communales



Ces travaux réguliers ont pour objet la réparation des couches de roulement de la chaussée en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface (nids de poules, arrachements...)



Effacement des réseaux



Avant

Cours Nogues et Rue Bellevue



Après



Opération Argent de poche

Reconduit cette année, le dispositif va à nouveau permettre à des jeunes de Pleugueneuc d'être rémunérés en participant durant l'été à divers travaux d'entretien et d'embellissement de la commune au sein des services municipaux.



Nouvelles passerelles



Deux nouvelles passerelles posées à l'étang de Pitrel

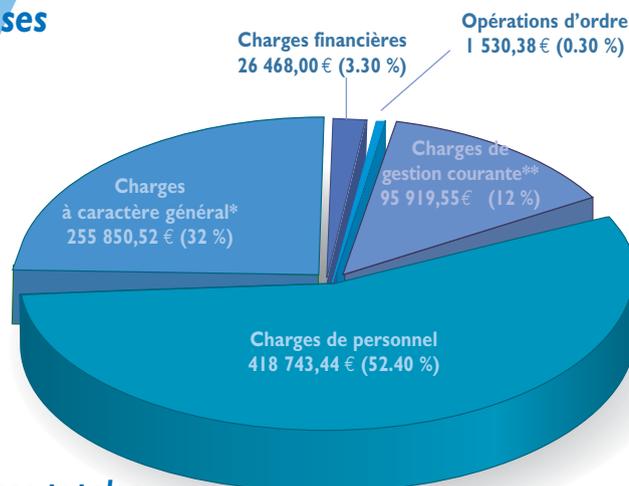


Compte Administratif 2016

Le *Compte Administratif* de la commune est le document budgétaire retraçant l'ensemble des dépenses effectuées et l'ensemble des recettes encaissées du 1er janvier au 31 décembre de l'année 2016.



Fonctionnement Dépenses



Dépenses totales de fonctionnement :
798 511,89 €

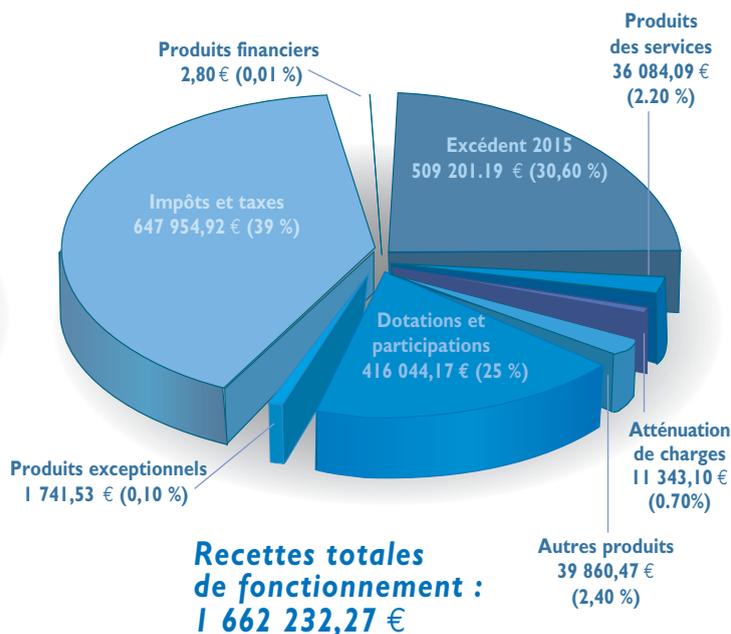
Excédent de fonctionnement :
863 720,38 €

*Les charges à caractère général comprennent notamment l'électricité, l'énergie, les fournitures diverses et l'entretien des bâtiments.

**Les charges de gestion courante correspondent aux subventions versées aux associations, aux participations aux divers syndicats et aux indemnités des élus.

RÉSULTAT GLOBAL 2016 :
1 490 222,67 €

Fonctionnement Recettes



Recettes totales de fonctionnement :
1 662 232,27 €

Investissement Dépenses

Honoraires et réserve foncière	1 505,44 €	(0,30%)
Matériels et équipements divers	12 280,90 €	(2,70 %)
Bâtiments communaux	5 508,00 €	(1,20 %)
Ecole (aménagement aire de jeux)	20 192,86 €	(4,40 %)
Voirie rurale	38 770,12 €	(8,40%)
Effacement réseaux rue d'Armor	32 333,50 €	(7 %)
Logiciel mairie	4 496,40 €	(1 %)
Aménagement rue du Stade, rue Harand	95 856,34 €	(20,90 %)
Préaux, sanitaires, local de rangement école	50 082,03 €	(10,90 %)
Logiciel cimetière	10 964,45 €	(2,40 %)
Honoraires extension du réfectoire de l'école	2 603,75 €	(0,60 %)
Diagnostic église	11 239 €	(2,40 %)
Mairie (honoraires réhabilitation, extension)	18 330,63 €	(4 %)
Effacement des réseaux		
Cours Nogues et rue Bellevue	23 868,23 €	(5,20 %)
Diagnostic salle des sports	2 160 €	(0,50 %)
Modification du PLU	10 800 €	(2,40 %)
Total des travaux d'investissement 2016	340 991,65 €	
Remboursement des emprunts :	118 157,16 €	(25,70 %)
Dépenses totales de la section d'investissement :	459 148,81 €	

Les dépenses d'investissement comprennent l'ensemble des travaux et le remboursement des emprunts.

Investissement Recettes

DETR (Dot. Equip. Territoires Ruraux)	114 871,80 €	(10,60 %)
Excédent de fonctionnement capitalisé	400 000,00 €	(36,80%)
FCTVA	63 106,00 €	(5,80 %)
Taxe d'aménagement	135 431,37 €	(12,50 %)
Autres recettes	1 830,38 €	(0,20 %)
Total des recettes d'investissement 2016	553 055,55 €	
Excédent d'investissement 2015	370 411,85 €	(34,10 %)
Recettes totales de la section d'investissement	1 085 651,10 €	

Excédent de la section d'investissement 2016 :
626 502,29 €



SÉANCES DU 4 MAI ET DU 15 JUIN 2017

■ CANDÉLABRES DU PARKING DE LA SALLE MULTIFONCTION VANDALISÉS

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les câbles d'alimentation des candélabres, situés sur le parking de la salle multifonction, ont été volés au courant du mois de mars. M. le Maire présente deux devis (sous réserve qu'il ne soit pas nécessaire de refaire les tranchées et reposer de nouvelles gaines).

Le Conseil retient la proposition la mieux-disante de la société SPIE pour la remise en état des candélabres du parking de la salle multifonction pour un montant de 3 438,82 € HT.

■ GENS DU VOYAGE

Installation récurrente sur la pelouse de la salle multifonction

Plusieurs fois par an ces dernières années, les gens du voyage se sont installés sans autorisation sur les pelouses de la salle. Outre les dégradations sur les branchements en eau et électriques, des personnes louant la salle se sont plaintes d'être importunées... Une discussion s'installe : doit-on aménager les abords du terrain pour en limiter l'accès (blocs de pierre, portique, clôtures ou noues le long de la pelouse) ?

■ PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Approbation de la modification n°4

Suite à l'enquête publique du projet de modification du PLU, s'appuyant sur les articles du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code d'Urbanisme, les avis des services de l'état, de la Chambre d'agriculture, M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine ne demandent que des ajustements mineurs.

M. le Maire présente lesdites modifications à apporter au projet. Le dossier de PLU est approuvé et tenu à la disposition du public à la Mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lotissement de la Champagne du moulin à vent

M. le Maire fait part au Conseil Municipal que les riverains du lotissement de la champagne du Moulin à vent se plaignent de la vitesse excessive de certains automobilistes. Plus de 70 enfants y résident et ces excès inquiètent les parents.

Il est proposé, dans un premier temps, d'y installer des panneaux indiquant la présence d'enfants et limitant la vitesse à 30 km/h dans le lotissement.

Après débat, le Conseil approuve l'installation de panneaux de sécurité. Ces derniers seront posés par le service voirie de la CCBR pour 585 €.

■ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

■ **L'association des lycéens de Combourg** qui organisait un concert le 27 mai à l'espace Le Grand Clos à Saint-Domineuc (Action vaincre la mucoviscidose) fait la demande d'une subvention afin de louer la salle. Le Conseil accorde une subvention de 50€.

■ **L'association Handidanse a organisé un spectacle** sous forme de concours avec une soixantaine de danseurs. Plus de 400 personnes étaient réunies pour cet événement, le jeudi 28 avril à la salle multifonction. Ces chorégraphies, adaptées et réalisées par des personnes handicapées, étaient très touchantes. Cette action sera très probablement reconduite en 2018.

■ **La maison située au 52, rue de Rennes est mise en vente.** La commune a fait une proposition pour l'acquérir. L'idée est d'aménager l'entrée de la rue de la Plaine afin de sécuriser la sortie du lotissement et des entreprises AMBU 35, Coop de Broons et Glory (passage de camions, prévoir un accès piétonnier PMR).

■ ACQUISITION MATÉRIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Le tracteur de la commune, datant de 1983, est plus qu'obsolète et on ne trouve plus de pièces pour la tondeuse depuis longtemps. Avec presque 35 ans de bons et loyaux services, il est temps de le renouveler. M. le Maire présente l'étude réalisée par le groupe de travail et les propositions d'acquisition d'un tracteur dédié principalement aux espaces verts (équipé d'un chargeur, d'une débroussailluse et d'une tondeuse arrière).

Le Conseil Municipal, retient la proposition de l'entreprise JARDIMAN de PACÉ qui s'élève à 61 000 € ainsi que leur proposition de prêt à 0 %, sur 4 ans.

■ SUBVENTION D'ÉQUILIBRE POUR LE STAGE DE CIRQUE

M. le Maire présente le bilan financier du stage de cirque « Métropole », organisé par l'accueil de loisirs sans hébergement de Pleugueneuc, géré par l'UFCV. 78 enfants ont contribué au succès de cette animation destinée aux enfants âgés de 4 ans à 12 ans. Pour un coût total de prêts de 8 000 €, le stage s'est autofinancé à plus de 90 %, il ressort un déficit évalué à 626,01 €.

Le Conseil Municipal valide le soutien financier via une subvention d'équilibre pour un montant de 626,01 € qui sera versée à l'accueil de loisirs de Pleugueneuc (UFCV).

La cantine composte ses déchets

En présence des élus, du personnel de la cantine, de l'équipe pédagogique du groupe scolaire Les Jours-Heureux et du service technique, que les élèves de CE1 et CE2 ont inauguré au mois de mai dernier l'installation de compostage du restaurant scolaire.

Le site est constitué de trois bacs, un dit bac d'apport où seront versés les déchets alimentaires, un bac de structuration ainsi qu'un bac de maturation, installés derrière l'école. L'intervenante du Smictom (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) a apporté des consignes aux élèves pour la réalisation d'un compostage de qualité, afin qu'ils puissent participer chaque jour à l'opération. Tout au long de l'année scolaire, les écoliers sont encadrés par les agents communaux, Nadine Denis au remplissage des composteurs

et Jérôme Beauté à leur maintenance. Le terreau produit va ensuite servir d'apport pour les espaces verts de la commune

Cette démarche, aboutissement du travail de sensibilisation réalisé en classe, s'inscrit dans le programme Zéro déchet, zéro gaspillage, entamée depuis le début novembre 2016 sur la commune. L'objectif de cette opération lancée par le Smictom d'Ille-et-Rance et subventionnée par l'Ademe est de limiter le gaspillage alimentaire.



Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre, puisque l'établissement de Pleugue-neuc a réduit ses déchets jusqu'à 39 g par repas, contre 120 g pour la moyenne nationale.



Amélie Cron, chargée de prévention des déchets au Smictom, est venue expliquer aux élèves le fonctionnement des bacs de compostage.

Brûler ses déchets Attention !

L'entretien du jardin (tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage...) génère des déchets verts. Or, il est interdit de brûler à l'air libre ces déchets comme le rappelle une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011. En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air nuisent à notre santé.

Il existe des solutions permettant leur valorisation et servant à améliorer la qualité de votre sol de jardin :

- le compostage domestique va ainsi réduire vos déchets et produire un amendement de qualité pour le sol du jardin
- le paillage permet de recouvrir le sol avec les déchets verts, ce qui le protège et le fertilise durablement en même temps
- la tonte mulching consiste à laisser l'herbe broyée sur votre gazon.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

La collecte : vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchèterie

Évidemment, cette interdiction de brûler à l'air libre ne concerne pas que les déchets verts mais aussi tous les déchets ménagers ! (cf article 84 du règlement sanitaire départemental).

Pour en savoir plus sur ces solutions : www.jardinaunaturel.org

MCE Maison de la consommation et de l'environnement - 81 boulevard Albert 1er - 35200 RENNES 02.99.30.35.50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



Feux de forêts RISQUES EN ILLE-ET-VILAINE

Le Préfet de la région demande au public fréquentant les zones forestières d'être particulièrement vigilant :

- Repérez les chemins d'évacuation, les abris et les moyens de lutte (points d'eau...),
- Débroussailliez 50 m autour de la maison et 10 m de chaque côté des voies d'accès,
- Évitez les tas de bois et liquides inflammables contre la maison,

Le Préfet rappelle les interdictions d'allumer du feu, barbecue, etc. à moins de 200 m de forêts ou de broussailles.

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :

- Informez les pompiers (18 ou 112 portable),
- Attaquez le feu si possible.
- Respirez à travers un linge humide,
- A pied éloignez-vous dos au vent et recherchez un écran (rocher, mur...),
- En voiture ne sortez pas et dirigez-vous vers une zone dégagée (clairière, route...)

Une maison protégée est le meilleur abri

- Fermez et arrosez volets, portes et occultez les aérations avec des linges humides,
- Fermez les bouteilles de gaz

Après un feu :

- Sortez protégé (chaussures, gants...)
- Éteignez les foyers résiduels en les arrosant

L'eau est précieuse économisons-là

Alerte sécheresse

L'Ille et Vilaine connaît cette année un fort déficit en pluie. A ce jour, nous manquons de 3 mois de pluie par rapport à une année à pluviométrie normale.

Cette situation a amené le Préfet à placer le département en état d'alerte, niveau 2. Les arrêtés sécheresse, demandent aux professionnels et aux particuliers de limiter au maximum leur consommation d'eau. Les interdictions prises par les autorités concernent l'arrosage des jardins, le lavage des voitures, l'irrigation agricole à certaines heures, le nettoyage des habitations...



Sont Interdits :



- le remplissage et la vidange des piscines familiales à usage privé
- l'arrosage des pelouses, massifs floraux ou arbustifs, entre 8h et 20h (si l'état persiste cet été une restriction pourra aussi toucher les potagers)
- le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers et toitures
- le lavage des voitures hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou recyclage



Les alternatives :

- baignade dans une piscine ou un plan d'eau de son secteur
- binage, paillage, récupération de l'eau de pluie pour nos végétaux
- lavage des voitures dans une station professionnelle équipée d'un système à haute pression ou de recyclage
- nettoyage de sa maison par un professionnel équipé de lances à haute pression.

Chenilles processionnaires du pin

LUTTE PRÉVENTIVE BIOLOGIQUE SUR LA COMMUNE



Les chenilles processionnaires du pin sont des larves urticantes, connues par leur mode de déplacement en file indienne d'où elles tirent leur nom, qui profitent d'un climat de plus en plus clément pour envahir notre pays. Créant leurs cocons au faite des pins, ces chenilles sont, non seulement, nuisibles pour les arbres qu'elles affaiblissent en grignotant les aiguilles de pin, ce qui va petit à petit affaiblir l'arbre, mais aussi dangereuses pour l'homme et les animaux du fait des réactions allergiques qu'elles peuvent provoquer.

LE FGDON35 (Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles) lance une campagne d'inscription pour cet automne. La notice explicative ainsi que la fiche pour s'inscrire sont à retirer et à déposer en mairie avant le 15 septembre prochain.

Le traitement s'effectuera sur une journée ou une demi-journée sur l'ensemble de la commune. Le produit pulvérisé est une solution biologique inoffensive pour l'homme et la faune sauvage et ne s'attaque spécifiquement qu'aux chenilles.

Une participation financière est demandée pour amortir l'unité de traitement, pour couvrir les frais de déplacements et pour acheter le produit.

Avant d'envisager une lutte curative, il faut penser aux techniques de lutte alternatives :

- Piégeage des chenilles au moyen de dispositifs installés sur les troncs
- Limitation ou élimination des essences végétales sensibles
- Pose de nichoirs à oiseaux insectivores
- Préservation des abris à chauve-souris

FGDON 35. ZAC Atalante Champeaux - Rue Maurice Le Lannou 35042 RENNES Cedex

Tel : 02 23 48 26 23 - site internet : www.FGDON 35.fr



ÉVÈNEMENT À RETENIR

Festival Plantes & saveurs au potager

Samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre 2017 au château de la Bourbansais

Exposition - vente :

Plantes rares et de collection (70 exposants), producteurs d'hortensias, pivoines, sauges, graminées, exotiques, vivaces... et autres (mobilier, librairie, outils, paysagistes, artisans, conseillers,...).

Restaurant éphémère

Le chef de Tok&Cook propose une cuisine gastronomique et raffinée. Réservation possible au 06 72 65 55 72.

Toute la journée :

Tartines, huîtres, fruits de mer de cancale, galettes-saucisses...

Marché aux fruits et légumes anciens

Animations, conférences, dédicaces autour des livres.

Présentation de pigeons voyageurs, de poules d'exception de races traditionnelles Expositions

l'ébénisterie d'A.Chéry, les impressions botaniques de Fil et Lune, les nichoirs et hôtels à insectes du Jardin Enchanteur, les chapeaux extraordinaires de M. Langlais, les illustrations de Kako-kaki, les sculptures de V. hardy, le mobilier et sculptures de T. lecoq, les Serres de Bretagne...

Vente de poulaillers artisanaux, de lapins, cochons d'Inde...

Animations, conférences, spectacles



Renseignements : assoculturelle@labourbansais.com <http://www.labourbansais.com/festival-2016>



Articles parus en 2017
dans les journaux
Ouest-France et
le Pays Malouin

Pleugueneuc

Chasse aux œufs à la Bourbansais les 16 et 17 avril

Le domaine de la Bourbansais profite du week-end de Pâques pour organiser une chasse aux œufs, dimanche 16 et lundi 17 avril. « L'animation, destinée à tous les visiteurs du parc zoologique, se déroulera autour des jardins à la française et jardins potagers et du château », indique Xavier Coadic, directeur du service culturel du château de la



Xavier Coadic prépare la chasse

Pleugueneuc

La bibliothèque se met à l'heure citoyenne



Trois bénévoles de la bibliothèque présentant l'exposition citoyenne.

Aidé de son équipe de bénévoles, la bibliothécaire municipale, Maryse Auffret, profite de l'élection présidentielle pour mettre ses locaux à l'heure républicaine.

Elle réalise une exposition sur le thème de la citoyenneté et de l'acte civique que constitue le vote. « Deux tables ont été aménagées avec d'anciens bulletins municipaux et documents de docu

tions, la constitution, la démocratie pour nous éclairer sur un pan de notre histoire », souligne Maryse Auffret.

« L'exposition se veut aussi un outil pédagogique pour les jeunes générations, afin qu'elles puissent intégrer certaines de ces notions. Les enfants pourront même s'ir

Un défilé sur le thème du recyclage



Malgré un temps incertain, les familles étaient nombreuses à s'être déplacées.

Dimanche 26 mars, les enfants de l'école de Pleugueneuc ont défilé dans les rues du bourg pour leur carnaval, une animation organisée par le Groupe de parents d'élèves (GPE) en partenariat avec les Temps d'activités périscolaires (TAP).

Le thème choisi était la poubelle. « Cette année, les enfants ont travaillé sur le recyclage à l'école et aux TAP », souligne Gabrielle Remond, présidente du GPE. Dans leur défilé, ils ont porté des

sur cette thématique. Avec un départ de l'école, l'après-midi s'est poursuivi à la MARPA La résidence du Bignon pour un goûter avec les anciens.

Dimanche 2 avril, le Groupe de parents d'élèves organise un après-midi dansant à la salle multifonctions. Sont à prévoir également l'organisation d'un vide-greniers pour le week-end de la Pentecôte, le 4 juin, les portes ouvertes de l'école le 31 mai et la fête de l'école le dernier week-end de juin.

Nouveau drapeau pour les commémorations du 8-Mai



Élus, anciens combattants et citoyen de la paix présentent le nouveau drapeau citoyen de la paix.

Les anciens combattants, élus et habitants sont venus devant le monument aux morts pour célébrer l'armistice du 8 mai 1945. Dans son discours, le président de l'association Michel Yris a rendu honneur aux porte-drapeaux : « Ils sont en charge de porter le drapeau tricolore lors des cérémonies, rendant hommage de la nation aux combattants disparus. C'est le 15 février 1794 que le drapeau tricolore devient pavillon national, symbole de la nation, héritage de la révolution et de la devise républicaine, Liberté, Égalité, Fraternité. Nous méritons hommage aux porte-dra

peaux. Si demain, il n'y a plus de porte-drapeaux, il n'y aura plus de cérémonie. C'est laisser la mémoire des souffrances des guerres dans l'oubli. »

Cependant, la relève est assurée. Jean-Claude Bodin, citoyen de paix, est un nouveau porte-drapeau, du nouvel échantillon tricolore, citoyen de la paix, fraîchement reçu. Il a pour suppléant Pascal Bessin.

Pour paraître dans le journal Ouest-France
Connectez-vous sur notre site infocole.fr, saisissez votre information et la date à laquelle vous souhaitez la voir

Pleugueneuc

Léa Tharauit s'installe comme toiletteuse pour chiens

Après une formation de bac pro canins et félins, près de Guingamp, puis une formation de toiletteuse à Nantes, Léa Tharauit, 19 ans, a créé son salon de toilette au lieu-dit du Gage, depuis janvier.

Sa structure est destinée aux chiens et chats de toutes races. « En plus de la tonte traditionnelle, l'entretien du poil, je coupe leurs griffes, je m'occupe aussi l'épilation des yeux, ainsi que les soins des yeux, intervient la jeune femme. Cette passion m'est venue de mon enfance. J'ai grandi auprès de ma grand-mère au milieu de son élevage d'épagneuls du Tibet. Elle a eu un coup de foudre pour cet animal, il y a plus de trente ans. Depuis elle s'est lancée dans son élevage. Grâce à cette expérience, j'ai pris l'habitude de toiletter les animaux pour les concours et appris les différentes coupes en fonction des races. »

Dans l'avenir, Léa Tharauit a le réve



Léa Tharauit effectue le toilettage des chiens et chats de toutes races.

de reprendre la succession de sa grand-mère tout en continuant le salon. La toiletteuse reçoit uniquement sur rendez-vous au 06 61 15 83 50.

Alice Johnston organise un stage de clown chez l'habitant

Alice Johnston, comédienne et metteuse en scène de la compagnie Beaux Nez pourpres, organise un stage de six jours chez l'habitant, intitulé Libère ton clown, du lundi 17 juillet au samedi 22 juillet.

« Christine Racapé et Pierrick Baire, un couple de la commune, laissent gracieusement leur grande maison, à disposition des stagiaires. L'hébergement, situé au lieu-dit la Sevaignière, sera gratuit, dans la limite des places disponibles. Il y aura possibilité de camper pour les autres, intervient-elle. Ce n'est pas un stage de clown cirque, le clown traditionnel, le clown de spectacle grotesque, mais un stage de clown de théâtre. Le clown est, ici, plus un état qu'un personnage. C'est l'état dans lequel on accueille tout ce que l'on ressent, sans nous juger. Il ne cherche pas à être drôle, mais il l'est bien souvent malgré lui, car il ressent l'émotion directe, voir les choses dans l'instant présent, sans tricher. Il a un effet miroir sur le public, qui se reconnaît à travers lui. »

La journée de stage s'effectuera en six heures d'ateliers, pour un groupe



Alice Johnston, entourée des propriétaires de la maison, mise à disposition pendant le stage, Pierrick Baire et Christine Racapé.

de dix à douze personnes. Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner seront compris. « Le stage est assez intensif. Il est destiné plutôt à un public d'adultes, voire d'adolescents. »

Contact : clebauxnezpourpres@gmail.com ou sur www.beauxnezpourpres.fr, tél. 06 31 99 44 44

Basket-ball

Voici le retour de notre Tournoi. Match en 3 contre 3, 5 personnes maximum. Samedi 10 juin, 13 h 30 à la salle des sports, rue de Gratul. Contact et réservation au 06 61 15 83 50

Plus de 400 personnes pour les rencontres handidanse



Plus de 400 personnes ont assisté aux rencontres handidanse à la salle multifonction.

La Fédération française handidanse a organisé, dimanche, la 3^e édition des rencontres handidanse Bretagne, à la salle multifonction.

« Tout a commencé il y a un peu plus de vingt-trois ans. Je donnais des cours de danse à des jeunes en situation de handicap. Leurs parents sont venus me voir pour que je forme des professeurs de danses spécialisés pour développer cette activité », explique Cécile Avio, fondatrice de la pratique et de la Fédération française handidanse.

« Depuis que j'ai commencé, j'ai formé plus de 100 personnes, amateurs et professionnels d'instituts spécialisés. Nous avons alors créé la Fédération française handidanse. À ce jour, près de 50 000 personnes de tous types de handi-

caps pratiquent cette activité. Les rencontres interrégionales d'handidanse sont les continuités de notre engagement. L'objectif de ce concours est la valorisation des personnes à travers l'expression scénique. »

Une soixantaine de danseurs, représentant une dizaine de structures, ont interprété une chorégraphie devant le jury. Plus de 400 personnes, écoles, partenaires ou autres structures ont assisté aux spectacles, toute la journée. « Tous les participants ont reçu une récompense, des diplômés ou des trophées. »

Cécile Avio, présidente du jury, a remis le coup de cœur aux danseurs de la chorégraphie Pierrot en dou-

Elle veut se lancer dans la culture biologique

Bérénice Vigner veut devenir maraîchère de plants bio et y associer l'élevage de lapins. Pour cela, elle recherche environ 4 ha de terres agricoles.

Les gens d'ici
Bérénice Vigner, 23 ans, titulaire d'un BEP horticulture, prépare actuellement un BPREA maraîchage biologique, à Combourg. « Cette formation permet de s'installer à son compte, de soutenir le développement de plants bio et y associer la culture bio (élevage de lapins) », souligne-t-elle.

« Pas douée pour l'école »
La jeune femme recherche des terres agricoles en Bretagne. « L'idéal serait de louer environ 4 ha, car je suis obligée de produire une partie de l'alimentation de mes lapins sur place, afin de respecter le cahier des charges du label bio. Pourquoi pas m'installer en collaboration avec quelqu'un, pour un travail en équipe ? »

« Je n'étais pas vraiment douée à l'école. Lors de mon orientation, je me suis dirigée vers les métiers d'extérieur. J'étais naturellement attirée par le domaine des plantes. Après divers stages, je me suis sentie tout de suite dans mon élément. »

Bérénice Vigner est devenue véritablement passionnée des plantes. « Depuis cinq ans, je réalise mes plants chez moi. Je les vende occasionnellement dans les vide-jardins. Cela m'a donné le goût au commerce. »

Le goût de la culture bio lui est venu après avoir eu des lapins domestiques, lorsqu'elle était plus petite. « Je souhaite cumuler mes deux hobbies pour mon avenir professionnel. La recherche de stages en culture bio a été assez compliquée, car il existe qu'une trentaine d'élevages bio dans toute la France. »

Le goût de la culture bio lui est venu après avoir eu des lapins domestiques, lorsqu'elle était plus petite. « Je souhaite cumuler mes deux hobbies pour mon avenir professionnel. La recherche de stages en culture bio a été assez compliquée, car il existe qu'une trentaine d'élevages bio dans toute la France. »



Bérénice Vigner veut créer son maraîchage de plants bio, ainsi que son élevage de lapins.

Pleugueneuc

Une dizaine de participants à l'atelier lecture



C'est dans une ambiance studieuse, qu'une dizaine de participants, adultes et enfants confondus, s'est livré au jeu de l'atelier d'écriture

animé par Louis Hautefort, alliant rimes et poésies des mots piochés à travers différents ouvrages de la bibliothèque municipale.

PLEUGUENEUC

THÉÂTRE. La Tanouarn présente Ma femme est sortie

Ce week-end, la troupe tintinnacoise La Tanouarn joue pour la paroisse sa nouvelle comédie, signée Jean Barbier : *Ma femme est sortie*. Deux représentations sont programmées à la salle multifonctions de Pleugueneuc.

De quoi s'agit-il ? Le sous-directeur d'une grande entreprise parisienne souhaite devenir directeur. Pour ce faire, il invite son pdg pour un week-end dans sa maison de campagne. Sa femme refuse cette corvée et le laisse se débrouiller seul avec son invité. Mais quand, à son arrivée, celui-ci prend l'employée de maison pour la maîtresse de maison, c'est le début d'une série de quiproquos et de mensonges enlevés que va aussi alimenter le retour de l'épouse du sous-directeur dans son foyer...

PRATIQUÉ
Représentations samedi 8 avril à 20 h 30 et dimanche 9 avril à 14 h 30, à la salle multifonctions de Pleugueneuc, rue du Stade.



La troupe La Tanouarn, qui a 50 ans de nom cette année, était avant cela la troupe paroissiale comme dans beaucoup de communes.

Articles parus en 2017 dans les journaux Ouest-France et le Pays Malouin

ZOO DE LA BOURBANSAIS. Un carnet rose « exceptionnel »



Un bébé fourmilier sur le dos de sa maman.

2017 restera d'ores et déjà dans les annales du zoo de Pleugueneuc. « Cette année, le carnet rose de La Bourbansais est tout simplement exceptionnel », apprécie Olivier de Lorgeril, le propriétaire des lieux.

« Chaque naissance est un événement pour le parc car cela correspond en général à une attente et à un long travail des équipes. Nous avons le plaisir d'avoir de nombreuses naissances à la Bourbansais cette année, parfois assez exceptionnelles, pour lesquelles les équipes ont travaillé pendant près de 10 ans... »

Parmi ces naissances donc, 1 ceropitheque Diane (primate) qui est un animal très protégé, mais aussi 2 Loutres de rivière (qui sont des animaux très peu représentés en Europe) et un 1 Renne des forêts (la population de ces animaux nordiques est non seulement en déclin, mais assez affectée par le réchauffement climatique, l'obligeant à de longues migrations).

Enfin 1 Aigle de Colombie, 2 Louvettesaux, 1 faucon lanier et 1 ogopone ont également vu le jour à Pleugueneuc.

À noter encore que le zoo accueille désormais des Princesses du Siam, connues sous le nom de panthères nébuleuses (Neofelis nebulosa) ou panthères longbandes... « Ce très joli félin, rarement présenté en parc zoologique, est en voie de disparition dans son milieu d'origine, en raison principalement de la destruction de son habitat ».

Pleugueneuc La boulangerie passe à l'agriculture raisonnée



Le boulanger Thierry se fournira en farine issue de l'agriculture raisonnée.

« Désormais, la boulangerie n'utilisera plus que de la farine issue de l'agriculture raisonnée », intervient Thierry Lacoq boulanger de la commune depuis 25 ans. « Ce partenariat avec Nouvelle Agriculture, m'a été proposé par mon meunier à Jugon-les-Lacs (Côtes-d'Armor), Evella. J'ai tout de suite accepté. Je souhaite travailler avec des ingrédients plus sains et de meilleures qualités, par souci d'éthique, mais aussi pour mes clients. »

La boulangerie sera dorénavant fournie par un réseau de 97 producteurs de blé du Grand Ouest, adhérents à l'agriculture raisonnée. Moins contraignante que l'agriculture biologique, cette démarche permet une production agricole prenant en compte la protection de l'environnement, la santé et le bien-être animal.

Avant cela, l'artisan avait déjà privilégié les filières courtes. « Je sélectionne un beurre local AOP, et j'ai mon fournisseur de fraises dans la Manche. »

Mercredi 7 juin, la boulangerie Lacoq fera découvrir, par une dégustation, deux nouvelles baguettes issues de ces nouvelles farines, La Gourmande et la Bellena. Un concours avec un jeu sera organisé où trois montres connectées seront à gagner durant la journée.

Pleugueneuc L'exposition Couleurs est visible jusqu'au 15 juin

Les illustratrices Anne Des Prairies et Anne-Claire Macé ont réalisé une exposition mettant en avant le thème des couleurs, présentant des créations en volume ludiques et interactives.

L'exposition Couleurs est proposée en collaboration avec l'association De l'art dans les épinards et soutenue par la communauté de communes de la Bretagne romantique.



Jacqueline Robert et Monique Bokin, bénévoles, présentent l'exposition « Couleurs ».

Pleugueneuc La cantine bonne élève du programme Zéro déchet



Laurène stagiaire, Amélie Cron chargée de prévention des déchets, Nadine Denis, responsable de la cantine scolaire et Loïc Régeard, le maire, ont participé à la réunion de restitution du programme Zéro déchet.

Depuis quelques mois, la cantine du groupe scolaire, Les Jours heureux, participe au programme Zéro déchet, zéro gaspillage, organisé et accompagné par le service du Smitom d'Ille-et-Rancé. « C'est un accompagnement de huit mois qui a débuté le 2 novembre 2016 et qui a pour objectif de limiter le gaspillage alimentaire en organisant sur les repas, contre 120 g pour la moyenne nationale, et 83 gr de moyenne pour les communes participantes au programme. « Quelques pistes peuvent encore être mises en place pour l'amélioration de ce résultat, la participation des élèves à la pesée, au débarrasage et au nettoyage de la cantine, utiliser la valorisation des déchets comme support pédagogique. »

78 cyclistes aux courses de la Pentecôte



63 coureurs cyclistes étaient sur la ligne de départ de la seconde course.

Dimanche 4 juin, le public est venu très nombreux assister aux courses cyclistes de Pleugueneuc organisées par l'animation locale, l'Union des branches du Foyer Laïque. 78 cyclistes ont concouru sur les deux courses proposées, soit quinze partants pour la course Cadets, et 63 pour la course catégorie 3, juniors et Pass'cyclisme.

En Cadets, c'est Valentin Dupuis qui a gagné la 1^{re} place au classement général, suivi de Thomas Garel et Théo Le Claire. Tom Charrier est sacré meilleur grimpeur. En catégories 3, juniors et Pass'cyclisme, Maxime Yris, tout juste 17 ans, termine 1^{er} au classement général. Antoine Lemané et Florian Berthelot prennent respectivement la 2^e et la 3^e place. Valentin Brosse décroche le prix du meilleur grimpeur. « L'US Vern a remporté le trophée Jean-Yves Deshayes, récompense nommée en hommage à Jean-Yves Deshayes, une figure des courses cyclistes de Pleugueneuc. Le club a accepté de le remettre en jeu pour 3 ans », explique Catherine Cousson, présidente Animation locale.

Une belle réussite pour la fête annuelle



Dimanche 4 juin, c'était la fête annuelle à Pleugueneuc. Vide-greniers et fête foraine étaient au programme. Près de 400 mètres linéaires ont été occupés par les exposants de la braderie organisée par le Groupement des parents d'élèves (GPE), l'une des sections du Foyer Laïque. L'ensemble des bénéfices ira au financement de sorties scolaires ou autres projets pédagogiques : classe de mer, classe de ski, conteurs, sorties au cinéma, classe de voile, visites en musées, sorties nature... La municipalité finance quant à elle les activités sportives comme la piscine. « C'est une belle manifestation mais nous déplorons le peu d'investissement des parents d'élèves et de ne pas avoir eu assez de bénévoles », souligne Gabrielle Remond, présidente du GPE, qui remercie la municipalité et les agents communaux pour leur grande aide.

Une soixantaine d'exposants au vide-greniers



Le vide-greniers du Groupement des parents d'élèves permet de financer, entre autres, des voyages scolaires.

Une soixantaine d'exposants étaient présents, dimanche, place de l'Église, pour le vide-greniers du Groupement des parents d'élèves (GPE). De nombreuses personnes se sont déplacées pour dénicher la perle rare ou pour leur promenade dominicale. « Malgré un léger manque de bénévoles, nous sommes satisfaits du bon déroulement de la manifestation, remarque Gaby Remond présidente de l'association. L'an passé, le bénéfice des manifestations préparées par le GPE a permis le financement de belles sorties scolaires, dont un voyage à Sarzeau. »

Pleugueneuc Damien Lamarre s'installe comme réparateur vélo

Damien Lamarre, 31 ans, s'installe comme réparateur de vélos en micro-entreprise, sous l'enseigne Las du Biclou, au lieu-dit 7 Baussaine.

Passionné de bicyclette depuis l'âge de 14 ans, il débute alors la compétition. « C'est à ce moment que j'ai appris à réparer mon vélo, avec le soutien de mon père, mécanicien, féru également de la discipline. »

Après une expérience en tant que commercial itinérant pendant trois ans, Damien travaille cinq ans à De-cathlon, au rayon cycle et atelier vélo. « Cette expérience m'a beaucoup appris. Actuellement, je travaille, en parallèle à ma nouvelle activité, aux Cycles Romé, à Dol-de-Bretagne. C'est la que j'ai acheté mon premier vélo. »

Damien Lamarre, fidèle à sa passion première, est devenu un sportif averti. « Je pratique toujours le vélo, mais aussi le VTT, la course à pied. Je participe à des compétitions en marathon et triathlon. »

L'atelier Las du Biclou propose l'entretien, le dépannage et le conseil pour tout type de vélo et se déplace aussi à domicile. « Mon objectif est d'avoir un atelier de proximité, afin de rendre service aux habitants des alentours. Je vois mes clients plutôt comme des personnes qui ont le même engouement que moi, avec qui je peux partager. Je suis heureux de pouvoir travailler dans un domaine que j'adore. J'aime



Damien Lamarre à son atelier Las du Biclou au lieu-dit 7, Baussaine.

aussi redonner une seconde vie à un vélo. C'est dans l'air du temps. D'ailleurs, je fais partie du réseau Réparateur. »

Contact : tél. 06 49 76 16 08 ou lasdubiclou@yahoo.com ou sur Facebook LAS du Biclou.

Pleugueneuc École : Ginette Blanchard quitte la « scène »



Ginette Blanchard a reçu des mains d'André Lefeuvre, conseiller départemental, la médaille de vermeil.

Lors de la dernière journée de classe l'école a fêté le départ à la retraite de Ginette Blanchard. Elle aura été Atsem pendant 32 ans dans les classes de maternelle.

Devant les enseignants, les collègues, les amis et des élus, le maire, Loïc Régeard, a retracé le parcours de Ginette Blanchard. Elle est entrée à l'école en septembre 1985. À l'époque, le matériel n'était pas aussi performant qu'aujourd'hui : « deux seaux, une serpillière et un balai, les toilettes au fond de la cour. Et 42 enfants en maternelle ».

Ginette Blanchard poursuit sa carrière « avec une grande faculté d'adaptation ». Il lui en faudra car elle va voir passer « environ 1 000 frimousses et une vingtaine d'instituteurs ou professeurs des écoles ». Elle ne ménage pas sa peine : « avec une conscience professionnelle sans égal », a conclu le maire.

Pleugueneuc Une semaine « classe de mer » très appréciée



Quatre-vingt-deux enfants ont participé à cette « classe de mer »

Les élèves de CP, CP-CE1, CE1 et CE2 de l'école « Les Jours heureux » de Pleugueneuc se sont rendus la semaine du 6 mars à Sarzeau pour vivre une classe de mer. Les enfants en sont revenus ravis, plus autonomes pour la plupart et surtout riches d'expériences diverses. Durant la semaine, ils ont visité un chantier ostréicole qui, pour certains, a été l'occasion d'une dégustation. La balade en mer dans le golfe du Morbihan, malgré le temps maussade, a aussi beaucoup plu, comme la visite du port Saint-Jacques. Les activités les plus plébiscitées par les têtes blondes sont sans conteste la pêche à pied avec la réalisation d'un aquarium et la confection de cerfs-volants et de fusées à eau.

« Sans l'investissement et le dynamisme du Groupement de parents d'élèves, des enseignants et de la mairie toujours prompt à soutenir financièrement la réalisation des projets pédagogiques, celui-ci n'aurait pu avoir lieu », expliquent les enseignants.

Pour finir, la participation active des Pleugueneucos dans la récupération de papiers a été fructueuse et a permis de lancer sur la commune une démarche éco-citoyenne qui, désormais sera pérenne.



École communale

Ce sont 221 élèves (87 en maternelle et 134 en élémentaire) qui ont pris le chemin de l'école à la rentrée de septembre 2016.

Madame Orain, nommée à titre provisoire cette année, est affectée dans une autre circonscription. Mme Lainé, bien connue des élèves et des parents, a été nommée sur son poste à titre définitif.

Les enfants ont pu, cette année encore, participer à de nombreux projets pédagogiques initiés par une équipe enseignante stable et toujours aussi dynamique.

Apprendre à se découvrir, à se connaître, à coopérer, à vivre et travailler ensemble malgré les différences, est un pilier essentiel de l'éducation.

Si le rôle de l'école demeure la transmission de savoirs et de savoir-faire, il est aussi de former des apprentis-citoyens conscients des enjeux de notre société afin de les rendre capables d'agir dans un monde de plus en plus complexe.

C'est dans cet objectif que l'équipe pédagogique a organisé cette année deux semaines de la coopération dont l'objectif principal était d'organiser des actions interclasses en axant notre travail sur l'entraide, la coopération, l'amitié, l'écoute et le respect.

Chaque enfant a également pu découvrir ou redécouvrir au moins un sport (gymnastique - volley-ball - natation - canoë-kayak - gymnastique - voile - judo) et participer à des activités culturelles, artistiques, citoyennes, scientifiques et historiques : visite du musée Manoli à la Richardais, découverte de la forêt avec la maison de la Rance, visite d'une caserne de pompiers, visionnage de films dans le cadre du projet école et cinéma, projet danse (dans le cadre du festival Vortex), projet « percussions corporelles et utilisation d'objets pour créer du rythme » avec le SIM, visite du centre de secours de Tinténiac, semaine des langues et repas anglais, formation apprendre à porter secours, zoo de la Bourbansais...

Au mois de mars, les élèves de GS/CP, CP/CE1, CE1 et CE2 ont pu découvrir

Sarzeau et sa région pendant 5 jours lors d'une classe de mer riche d'expériences diverses. Ce projet, qui a nécessité un investissement important de la part des enseignants, a permis à nos élèves de visiter entre autres un chantier ostréicole et de naviguer dans le Golfe du Morbihan. Mais les deux activités qui ont été le plus plébiscitées par nos petites têtes blondes sont sans conteste la pêche à pied avec la réalisation d'un aquarium et la confection de cerfs-volants et de fusées à eau.

Le savoir-faire de Maryse, notre bibliothécaire, a permis à tous d'explorer le monde des livres et de leurs auteurs, de rêver, de s'évader.

Merci à la Communauté de communes de la Bretagne romantique, au syndicat intercommunal de musique (SIM), au SMICTOM, pour leur aide et leur participation.

Merci à la municipalité pour son écoute attentive et pour l'intérêt qu'elle porte à l'école.

Merci à tout le personnel communal qui travaille toute l'année pour le bien être de nos élèves.

Merci au groupement de parents d'élèves de Pleugueneuc ainsi qu'aux bénévoles sans lesquels ces projets n'auraient pas été réalisés.

Et enfin une grande pensée affectueuse pour Ginette Blanchard qui a fait valoir ses droits à la retraite et que l'on remercie pour son professionnalisme, son dynamisme, sa disponibilité et sa bienveillance auprès de tous les enfants.

Mme Bouchenot Valérie occupera sa fonction à la rentrée 2017. Nous lui souhaitons la bienvenue.



En classe de mer à Sarzeau...



...de l'océan au Golfe

C'est donc une équipe stable qui accueillera les 223 élèves actuellement prévus (142 élèves en élémentaire et 81 en maternelle) à la rentrée de septembre 2017. Les rythmes scolaires restent identiques pour l'année prochaine mais une discussion va s'engager entre les différents partenaires de l'école pour l'année scolaire 2018/2019.

Les esprits sont déjà en ébullition, les idées fusent, les projets commencent à voir le jour.

L'année scolaire 2017-2018 sera encore bien remplie !

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite d'excellentes vacances.

Pour suivre l'actualité de l'école rendez-vous sur le site :

<http://ecoledepleugueneuc.jimdo.com>

***Rentrée scolaire le lundi 4 septembre.**

Permanences pour les inscriptions de nouveaux élèves **le jeudi 31 août de 14h à 18h 30 et le vendredi 1er septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h.**



Classe de mer à Sarzeau



Oies Bernache à Sarzeau

Groupement des Parents d'élèves

La fin d'année scolaire s'est terminée avec une belle fête de l'école ensoleillée.



Le goûter offert à nos aînés de l'EHPAD, a été très apprécié.

La coopération a continué avec le stage de cirque la première semaine des vacances de Pâques.

Notre incontournable vide-grenier de la Pentecôte a aussi été une belle réussite. Malgré 100 mètres linéaires en moins et un manque considérable de bénévoles, nous avons réalisé un bénéfice de 2200€, quasi similaire à l'année précédente.

Je tiens à remercier vivement la municipalité pour son aide précieuse tout au long de l'année et en particulier ce jour-là. Sans l'aide des bénévoles, de la mairie et des employés communaux, toutes ces manifestations n'auraient pas le même succès.

Merci aux commerçants de la commune pour leur participation tout au long de l'année.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement nos sponsors de Pleugueneuc pour les 1 200 gobelets réutilisables calligraphiés au nom de l'école. Nos généreux donateurs sont : Ambu 35 et le garage Auto Assistance.

Cette année, nous avons créé une page Facebook. Venez « aimer » notre page : *Groupement des parents d'élèves de Pleugueneuc*. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'association, manifestations à venir, recherche de bénévoles, photos, anecdotes. plus il y aura de « J'aime », plus la page sera vivante !)

Pour communiquer il y a aussi le site internet : <https://gpe-pleugueneuc.jimdo.com/>, les boîtes aux lettres dans les halls de l'école, et la boîte mail : gpe.pleugueneuc@gmail.com que nous consultons régulièrement. N'hésitez pas à nous rejoindre car nous sommes toujours à la recherche de bonne humeur, d'aide... tout au long de l'année.

Je quitte mon poste de présidente, et oui, comme vous, mes enfants grandissent, il faut savoir laisser la main...

Je resterai bénévole pendant encore 2 ans. Ces 7 années passées au GPE (dont 4 années de présidence) m'ont beaucoup apportées. J'ai rencontré des gens formidables.

C'est aussi cela être bénévole d'une association : faire de nouvelles rencontres, apprendre à connaître les gens, vivre au rythme de la commune. Une très belle expérience, qui je l'espère, perdurera pour mes successeurs.

Je tiens à remercier Mme Eliane Laurent qui elle aussi quitte son poste de trésorière, après de nombreuses années de dévouement.

Je vous donne rendez-vous pour l'Assemblée générale le vendredi 22 septembre à 18h30 à la cantine.

Je vous souhaite à tous de très belles vacances.

Gaby

Quatre actions ont été menées pour financer la classe de mer : (5 jours à Sarzeau pour 4 classes du CP au CE2).

Merci à tous d'y avoir contribué.

- La vente de brioches : 2 500 €
- Ventes de cartes de vœux réalisées pendant les TAP : 52 €
- La tombola Crédit Mutuel : 1342 €
- Le recyclage du papier : 680 €

Deux subventions ont été attribuées par le GPE, l'une versée tous les ans de 800 € par classe et une seconde exceptionnelle de 40 € par enfant.

Merci aussi au foyer Laïc pour leur participation de 5 € par enfant.

Le coût final du voyage revient à 95 € par enfant au lieu de 170 €.

Voici quelques autres exemples de sorties pour l'année 2016/2017 :

- Sortie 3 jours voile à Lancieux (22) pour les CM2
- « Percussions corporelles et utilisation d'objets pour créer du rythme » GS-CE1
- Visite du musée Manoli pour les PS
- École et cinéma-Cinécole (Dinan et Combourg) pour les MS et GS
- Découverte de la forêt (Maison de la Rance) pour les MS et GS.

Le thème cette année était la coopération, divers ateliers ont été proposés comme : créer un château-fort en argile, atelier de craies grasses, parcours, grands jeux... Tous ces ateliers ont été animés par des binômes d'enfants. Les parents et grands-parents se sont prêtés au jeu avec bonne humeur pour finir en dansant avec un flash mob. Quelle belle coopération !

Nous remercions l'équipe enseignante pour leurs nombreux projets pédagogiques qui laissent à nos enfants de merveilleux souvenirs. Nous savons combien le montage de projet peut être compliqué : les démarches administratives, la réglementation, le budget sont de lourdes contraintes. MERCI ENCORE !

Tous ces projets pédagogiques sont soutenus et financés par le GPE

Pour rappel, nous avons débuté l'année scolaire avec notre incontournable tartiflette. Si moins de repas ont été servis à table, ce plat est toujours aussi bon et apprécié de tous. Elle nous permet de récolter 1500 €.

Reconduite cette année, n'hésitez pas réserver votre soirée le 18 novembre.

Nous avons clôturé l'année civile avec le spectacle de fin d'année. Un moment apprécié par tous, surtout par les petits avec la venue du Père Noël !

Le 02 avril, nous avons fait danser nos adeptes avec notre thé dansant. Malgré une pénurie de bénévoles et de gâteaux, nous obtenons quand même 1200 €. Une belle réussite que nous reconduirons le 1er avril 2018 et ce n'est pas un poisson d'Avril !

Une très belle coopération a eu lieu avec les TAP pour le carnaval du 25 mars. Nos petits et grands ont pu défiler dans les rues de notre beau village.



« Appel à la population »

Le GPE de l'école « Les Jours Heureux » souhaite réaliser un calendrier 2018 avec des photos anciennes de Pleugueneuc.

Nous sollicitons la participation de chacun d'entre vous pour trouver dans vos archives des photos de la commune.

Les documents apportés en mairie y seront scannés et vous seront bien sûr rendus.

Merci d'avance pour votre participation.

Le GPE

LA GRANDE COLLECTE DES PAPIERS démarre en septembre

Après avoir récolté plus de 17 tonnes de papier, nous décidons, en accord avec le SMICTOM et la municipalité de faire perdurer cette action.

Chaque tonne récoltée (payée 40€) sera reversé au GPE. Je vous invite donc à garder vos papiers.

Une colonne sera à votre disposition à l'école, devant la garderie à partir de septembre.

Départ en retraite



Ginette Blanchard

Judi 6 juillet, les élèves ont fêté Ginette en témoignant toute leur sympathie. L'après-midi était très animé et chaleureux (danses, chants, marques d'affection...). Fleurs, dessins et autres présents confectionnés par les enfants lui ont été offerts. Ce moment festif a été clôturé par un goûter.



Vendredi 7 juillet, un pot de l'amitié, en présence des collègues, de l'équipe éducative, des élus et de nombreux amis, a été organisé pour fêter le départ en retraite de Ginette Blanchard.

M. le Maire a retracé son parcours professionnel et salué tout le travail accompli depuis 32 ans au sein de notre école. Ginette a côtoyé plus d'une vingtaine d'enseignants et a accompagné plus de mille têtes blondes. La médaille de vermeil lui a été remise symbolisant ses années de travail, son sens de l'initiative, son enthousiasme et son dévouement auprès des enfants.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Accueil de loisirs

La période estivale a démarré, l'accueil de loisirs ouvre ses portes du 10 juillet au 04 août de 7h15 à 19h.

Le programme s'annonce festif et récréatif avec comme thématiques différents univers de la Bande Dessinée (Les Schtroumpfs, Astérix et Obélix...), des sorties et 2 nuitées sont également prévues pour le mois de Juillet, pensez à inscrire vos enfants ! Trois séjours sont organisés dont deux

pour les enfants âgés de 6 à 8 ans (Ferme pédagogique et Eco-domaine) et un pour les enfants âgés de 8 à 12 ans en bord de mer.

Comme l'an passé nous organisons une soirée spéciale le vendredi 28 juillet avec représentation du spectacle créé et

réalisé par les enfants, suivi d'un pique-nique et d'une soirée déguisée !

En espérant vous voir nombreux à cette occasion, toute l'équipe d'animation des Temps péri-éducatifs et de l'Accueil de loisirs vous souhaite un agréable été !

TEMPS PÉRI-ÉDUCATIFS

La dynamique des Temps Péri-éducatifs ne s'essouffle pas ! L'équipe s'est enrichie en diversité et complémentarité.

Des projets intergénérationnels, créatifs, musicaux et artistiques ont pu voir le jour :

- Renouveau du carnaval, sur la thématique du recyclage en partenariat avec le GPE (groupement des parents d'élèves)
- Partenariats avec l'école (cartes de vœux pour aider au financement de la classe de

mer, créations en lien avec le Vendée Globe...),

■ Partenariats avec la Résidence du Bignon (une fresque est en cours de réalisation à l'EHPAD).

Pour l'année scolaire à venir, nous tenons à maintenir et pérenniser les partenariats établis tout en continuant à proposer de la

qualité au sein des ateliers. N'oubliez pas de retourner au plus vite votre coupon-réponse à l'accueil de loisirs ou en mairie pour les ateliers de la rentrée.

Une concertation aura lieu dans le courant de l'année concernant les rythmes scolaires et l'avenir des Temps Péri-éducatifs pour l'année 2018/2019.



Gribouille

Les vacances d'été arrivent à grands pas et l'association Gribouille fermera ses portes durant 4 semaines au mois d'Août.

Le 4 avril dernier, « Le Bois des Ludes » est venu animer une séance sur le thème « dans mon jardin ». Tous les enfants de 3 mois à 3 ans ont été ravis de découvrir durant 1 heure tous les jeux qu'Olivier leur a présenté.

Au mois de mai, par une belle journée de printemps, les petits sont allés découvrir ou redécouvrir les animaux de la ferme. Les vaches, les veaux et l'énorme taureau, les ont fascinés.



En juin, ce fut « Royal Kids » à Montgermont que toute l'équipe est allée se divertir pour une matinée fatigante mais tellement plaisante, terminée par un pique-nique.

Les mamans et les papas n'ont pas été oubliés et chacun des enfants leur a fabriqué un petit cadeau. Nous reprendrons nos activités fin Août et la nouvelle session sera encore riche en événement.



Pour nous rejoindre :
le mardi et le jeudi de 9h à 11h dans les locaux de « Gribouille » ou appeler Mme Guillard Nathalie au 02 99 69 42 48, Mme Ravet Natacha au 02 99 23 06 97 ou Mme Prin Gisèle au 02 99 69 44 17.

Bonnes vacances à tous.

Bibliothèque municipale

Pendant tout l'été, la Bibliothèque Municipale ouvrira ses portes au public les mercredis matins et samedis matins de 10h à 12h : pour la continuité des prêts de livres aux usagers, mais pas seulement...

De manière tout à fait libre et gratuite, chacun d'entre vous peut venir s'y détendre, au cœur de la torpeur estivale, pour feuilleter une revue, chercher une recette de cuisine, trouver des conseils de jardinage, lire une BD...

Tiens, au fait, le troisième tome de *La Mémoire dans Les Poches* est annoncé, vous ne connaissez-pas cette série?... coup de cœur !

Les enfants ne sont jamais oubliés à la bibliothèque. Tout au long de l'année, nous avons pour exigence de glisser entre leurs mains le meilleur de la littérature jeunesse. Venez découvrir, par exemple, le merveilleux album intitulé « *Ce jour-là...* » paru il y a bientôt quarante ans et réédité dernièrement... un album sans texte, mais à l'illustration foisonnante, qui peut vous faire passer un agréable moment d'échange avec votre enfant...

Après la nonchalance de l'été, l'automne reviendra avec de multiples activités :

■ **Des Matinales Petite Enfance**, les jeudis matins, pour les très jeunes enfants, accompagnés de parents ou d'assistantes maternelles, afin qu'ils découvrent les livres et que ceux-ci deviennent pour eux des objets familiers.

■ **Des Biblilud** : prêt de jeux pour les familles, lors de permanences assurées par des animateurs de la ludothèque, chaque vendredi des semaines impaires de 17h30 à 19h.

■ **Une animation Ludolire**, qui entremêlera livres et jeux, toujours en partenariat avec la ludothèque, et vous fera découvrir le monde des Sorcières, à quelques jours d'Halloween :

le samedi 21 octobre de 10h30 à 12h.

■ Enfin, la date reste à fixer, mais les enfants et adultes qui ont participé aux premiers ateliers d'écriture pourront retrouver Louis Hautefort pour une nouvelle matinée à jongler avec les mots !

Si de nouvelles personnes veulent se joindre au groupe, elles seront les bienvenues.

Bon été à tous !

Maryse Auffret



Les horaires d'ouverture
(hors période estivale) :

- Lundi et mardi 16h à 18h
- Mercredi 10h à 12h et 16h à 18h
- Vendredi 16h à 19h30
- Samedi 10h à 12h

CONTACT :

bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr

Téléphone : 02 99 69 41 52

et le site Internet de la Bibliothèque à visiter au plus vite...

Foyer Laïc

Le FOYER LAÏC est une association qui regroupe 6 sections dont le but est de promouvoir :

- L'ÉCOLE PUBLIQUE groupement des parents d'élèves (GPE)
- LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DE NOTRE COMMUNE
(basket-ball, badminton, gymnastique, randonnées pédestres, animations locales)

C'est pourquoi, depuis 2 ans, le Foyer Laïc verse une aide financière pour les enfants de l'école « Les Jours Heureux » partis en classe de mer ou de ski au cours de l'année scolaire. Chaque année, le Foyer Laïc organise les courses cyclistes à la Pentecôte, en même temps que la fête foraine et le vide grenier du GPE. Cette manifestation permet de perpétuer une animation très importante pour la commune. Le bureau tient à remercier les sponsors et les nombreux bénévoles qui s'investissent dans cette fête.

Le Foyer Laïc participera au **Forum des associations** qui aura lieu le samedi 2 septembre 2017 de 9 h à 12 h à la salle des sports de Pleugueneuc. C'est l'occasion pour chacun, à la rentrée début septembre et au moment de la reprise des activités, de découvrir la diversité des offres associatives et de faire le choix de son activité pour l'année à venir.

Le Foyer Laïc vous souhaite un bon été.

Le Président,
Alain GUILLARD

Rando-détente

La dernière randonnée du jeudi 29 juin a clôturé le 1er semestre 2017.

Cette journée conviviale s'est déroulée sur le circuit du chemin de fer à Médréac et a été suivie d'un pique-nique avec la découverte du vélo-rail. Auparavant nos amis marcheurs du dimanche avaient découvert le site remarquable du château de Compère et ses environs à Concoret. Encore merci à tous pour votre présence.

Notre activité reprendra le jeudi 7 septembre pour une sortie à Trévérien et le dimanche 10 septembre, rendez-vous à Saint Brice en Coglès pour la marche des Châteaux.

A chacun des amis marcheurs : bonnes vacances et bonne saison 2017-2018.



Animation locale

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

L'animation locale est une nouvelle section du foyer laïc qui a vu le jour début 2016.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour contribuer à la réussite de nos manifestations, ainsi que les sponsors, sans qui les courses cyclistes ne pourraient avoir lieu.

Nos manifestations pour 2017 :

- le 04 juin : courses cyclistes fête de la Pentecôte



- le 15 juillet : repas avec feu d'artifice



- le 7 octobre : soirée Rock'n'roll (party 4)



Section Gymnastique

Du Foyer Laïc

Et si l'on faisait un peu de sport ?

Vous pouvez découvrir les activités de l'association de gymnastique de Pleugueneuc, au cours de la première séance, qui se déroulera à la salle des sports, le mercredi 6 septembre de 20h30 à 21h30 avec au programme : gymnastique d'entretien, abdos, musculation, étirements etc...

« Venez essayer, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé »

La gymnastique volontaire permet de garder ou de retrouver la forme.

L'objectif de l'association est de promouvoir la pratique de l'éducation physique pour tous, afin de favoriser l'épanouissement de chacun en luttant contre la sédentarité et en préservant son capital santé.

Les cours, dispensés, par une animatrice diplômée, seront assurés par Sophie Sorais.

Adhésion : 65 euros

(lors d'une saison sportive, au moins 35 cours sont proposés).



Badminton

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

Les Volants de La Bretagne Romantique

Les Volants de la Bretagne Romantique ont été créés en 2010, proposant l'accès à des séances loisirs adultes. Depuis, l'offre s'est étoffée.

Il y a plusieurs années, l'association a ouvert une école de badminton - à destination des jeunes - encadrée par un éducateur sportif de l'OSBR. La saison dernière, nous avons lancé une nouvelle activité (le Fit'n Bad, encadrée par une animatrice sportive professionnelle que nous salarions), à destination (principalement) des femmes mêlant fitness et badminton.

Afin de faciliter l'accès aux deux activités, nous avons choisi de déplacer la séance de Fit'nbad sur le même créneau (vendredi soir) que l'une des séances de badminton. De plus, nous avons choisi d'uniformiser les tarifs (adhésion annuelle de 50 euros) permettant ainsi aux adhérents ados/adultes d'accéder aux deux activités.

Concernant la vie de l'association, comme depuis des années, nos jeunes sont très régulièrement présents sur les différents tournois du Pays de Saint-Malo. Certains sont d'ailleurs bien classés. Je citerais par exemple Mathieu, que je félicite, qui termine premier sur l'ensemble de la saison.

Nos adultes fréquentent aussi, plus occasion-

nellement, ces tournois. Par contre, ils participent avec plaisir aux rencontres interclubs (matches amicaux, sans tournois) avec les clubs voisins qui se terminent par un repas convivial.

La vie de l'association, c'est aussi des moments partagés ensemble en dehors des terrains (galette des rois, repas de fin d'année, ...), toujours dans une bonne ambiance ainsi que de la solidarité puisque depuis l'année dernière, nous récupérons certains jeunes au centre de loisirs pour les accompagner à l'école de badminton.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre la saison prochaine, ou au moins venir début septembre afin de tester nos activités.

Nous sommes joignables par mail vbrpleugueneuc@gmail.com ou via notre site internet <https://www.vbrpleugueneuc.com>

Je profite de cet article pour remercier l'ensemble des bénévoles sans qui le club ne pourrait pas exister, ainsi que l'OSBR pour la mise à disposition d'un éducateur sportif et la mairie pour le soutien financier (via le Foyer Laïc) et la mise à disposition de la salle de sport.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié a organisé sa pétanque annuelle.

20 équipes étaient présentes et le concours a été remporté par Mme Madeleine Pinault et M. Yves et l'équipe féminine par Mme Deloisy et Mme Chapin.



D'autre part le club prépare un voyage au Montenegro en septembre 2018, une préinscription se fera en septembre de cette année. Bel été à tous.

Mme Ruellan



DÉCORATION

Mme Jeanine ERMEL a reçu la médaille des Aînés Ruraux pour ses 21 ans, au sein du club.

HORAIRES

Fit'n Bad :

Adultes et ados à partir de 14 ans le vendredi de 20h à 21h

Site internet :

<http://www.vbrpleugueneuc.fr>

Badminton :

Adultes et ados à partir de 14 ans: Le mardi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 20h à 22h, Jeunes de 7 à 13 ans le mercredi de 16h à 17h30

Courriel :

vbrpleugueneuc@gmail.com

ACPG-CATM et Citoyens de la Paix de Pleugueneuc

Les anciens combattants, élus et habitants sont venus devant le Monument aux Morts pour célébrer l'armistice du 8 mai 1945.

Les enfants ont lu le message de la Fédération Nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc Dans son discours le président de l'association a rendu honneur aux porte-drapeaux : « ils sont en charge de porter le drapeau tricolore lors des cérémonies, rendant hommage de la Nation aux combattants disparus. C'est le 15 février 1794 que le drapeau tricolore devient pavillon national, symbole de la Nation, héritage de la Révolution et de la devise républicaine, Liberté, Egalité, Fraternité. Nous rendons hommage aux porte-drapeaux, pour leur dévouement, leur disponibilité, accompagnant nos amis disparus dans un dernier au revoir. Si demain, il n'y a plus de porte-drapeaux, il n'y aura plus de

cérémonie. C'est laisser la mémoire des souffrances des guerres tomber dans l'oubli. »

Cependant, à Pleugueneuc, la relève est assurée : Jean-Claude Bodin, citoyen de la Paix, est un nouveau porte-drapeau, fraîchement reçu. Il a comme suppléant Pascal Bessin.



Basket-Club du Linon



En ce début d'été, tous les joueurs et bénévoles du Basket Club du Linon, après une saison bien remplie, vont pouvoir profiter d'un peu de repos, afin de revenir en pleine forme dès la fin Août.

Le bilan sportif de la seconde partie de la saison 2016-2017 s'est avéré correct pour l'ensemble des 14 équipes engagées. Mention particulière pour nos UIIF qui sont restées invaincues durant cette phase, avec 10 victoires en autant de matchs joués. Belle prestation également de nos 2 équipes seniors Filles et Garçons, respectivement 2ème et 1er de leurs championnats. Ceci permet à nos féminines de se maintenir en D4 et à nos masculins de monter en D4 pour la saison prochaine.

Un grand merci à nos entraîneurs et coaches qui toute l'année encadrent et encouragent ces jeunes, sans jamais se démotiver.

Je n'oublie pas également nos deux sections qui pour l'une (Section Baby) fait découvrir et initie les plus jeunes au rudiment du basket, et pour l'autre (Section Loisir) permet dans un cadre plus convivial à d'anciens joueurs ou pratiquants, ainsi qu'à quelques débutants de pratiquer l'activité Basket.

Au niveau animation, en Février dernier, s'est déroulé le repas du club dans une ambiance festive autour d'une tartiflette et d'une soirée musicale, comme à l'habitude parfaitement organisé par notre commission animation. Quelques jours avant ce repas, une quinzaine de membres avait assisté à la victoire de Rennes contre Quimper (45-41) en match de National 2 handibasket.

Enfin, pour terminer la saison et permettre à tous nos adhérents de se retrouver lors d'un moment convivial, début Juin s'est déroulé le tournoi des Familles. Celui-ci s'est déroulé après notre assemblée générale et a précédé une soirée autour d'un barbecue, où le repas était offert à nos bénévoles pour les remercier de leur implication à l'encadrement, à l'arbitrage et au bon fonctionnement du club.

Reprise sportive programmée par un stage proposé par l'OSBR (29 au 31 Août), avant bien sur la reprise de la saison et des entraînements courant septembre.

En attendant, passez tous un bon été.

Sportivement.

L.Tocze

Pour tous renseignements sur les inscriptions de la saison 2017/2018, contacter : Alain Hébrard au 02 99 45 39 85 ou Lionel Tocze (02 99 45 26 93



L'équipe Senior-M (Dernier match championnat : Victoire contre Combourg 3 à 82-70).



Le Tournoi des Familles à Pleugueneuc début juin

ACCA

Le repas amical organisé par l'Acca de Pleugueneuc a été un succès pour notre association.

Vous êtes encore venus nombreux cette année et nous y sommes très sensibles. Cette réussite est aussi le fruit des bénévoles qui ont concouru à sa préparation et à son organisation. Que tous en soit remercié. Nous comptons sur vous l'année prochaine.

Une nouvelle saison de chasse se profile

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le dimanche 28 mai 2017. Plusieurs sujets ont été évoqués dont la présence de sangliers sans doute trop nombreux pour nos territoires. Cet animal, nous le savons, causent des dégâts dans les cultures. Nous avons obtenu huit autorisations de prélèvements cette année. D'autres pourront être obtenues si le plan accordé est réalisé avant la fin de la saison. Ce gibier n'est pas vraiment sédentaire sur notre territoire mais il y trouve la nourriture avant de regagner ses zones de repos. J'ajoute qu'il présente un certain risque pour la circulation automobile. Il nous faut donc être vigilant. Les battues commenceront à compter du 15 août.

Le lièvre ne connaît pas une évolution de population comparable à celle des sangliers. Depuis trois ans, sa chasse est suspendue. Les comptages de fin d'hiver ont mis en évidence plus qu'une stagnation de la population; la mesure d'interdiction de sa chasse est reconduite pour trois ans. Qu'en sera-t-il au terme de cette période? Va-t-on vers un déclin inexorable alors que, sur d'autres territoires, sa population se maintient voire progresse?

Les conditions de pratique de la chasse sont reconduites. L'ouverture du faisan aura lieu le 15 octobre afin de permettre aux jeunes oiseaux nés sur le territoire d'arriver à l'âge adulte et de se défendre.

Chasser est un plaisir qui comporte des obligations, d'abord celle de la prudence et du respect des autres. Lors de l'assemblée générale j'ai rappelé à chacun que nous devons nous tenir à distance des habitations et éviter des tirs inopportuns. Nous devons aussi nous montrer exemplaires en ramassant nos cartouches vides et autres objets divers que nous pouvons apporter avec nous. Nous sommes très attachés à la nature et à l'environnement, sachons les protéger.

Merci à tous ceux qui nous permettent de chasser sur ce beau territoire, propriétaires, agriculteurs sans lesquels rien ne pourrait se faire. Merci aussi à Monsieur le Maire pour l'aide qu'il apporte à notre association. N'oublions pas non plus l'un de mes prédécesseurs récemment décédé.

A tous je souhaite de très bonnes vacances et bonne saison de chasse en Saint-Hubert.



Résidence du Bignon

« Quand la résidence du Bignon poursuit sa démarche bientraitance : le projet humanité ? »

La finalité du projet :

- Soutenir la qualité des réponses apportées auprès des personnes accompagnées
- Veiller au maintien de l'employabilité des professionnels
- Anticiper et accompagner tant l'établissement gestionnaire que les professionnels dans les processus de transformation en cours
- Garantir le bien-être au travail des professionnels
- Afficher dans le fonctionnement le respect des exigences réglementaires et appliquer les bonnes pratiques professionnelles préconisées.

Les objectifs de cet investissement de formation sont :

- Une diminution des troubles du comportement
- Une diminution de la consommation de neuroleptiques
- Une diminution de la dénutrition, des escarres et une baisse des hospitalisations
- Une diminution/prévention de l'épuisement professionnel dans l'établissement
- La toilette évaluative

Et enfin une amélioration du bien-être des résidents et des soignants sans oublier les familles. Une valeur commune et clairement affichée dans le Projet d'Établissement : un établissement qui reste un espace de liberté et d'autonomie avec un langage commun. Un changement du regard sur les résidents ainsi que sur le travail des professionnels soignants.

Ce projet doit permettre à l'ensemble de l'équipe d'acquiescer une méthodologie de soins qui situe chaque intervention dans la ligne philosophique déterminée par les projets d'accompagnement individualisés (la manutention, la toilette, la communication (un outil au service du prendre soin), de détecter les comportements d'agitation pathologique afin d'améliorer la relation soignant/soigné tout en conservant l'idée de promotion de la bientraitance

Les animations à la résidence

Cette année encore, les animations à la résidence restent riches, variées et renouvelées. Avec des animations tous les jours, il y a de quoi faire. Au programme : de nombreuses sorties (en bord de rance, bord de mer, au château de la Bourbansais, au château de la Rouerie, au cinéma, dans les villages voisins...), des échanges avec le centre de loisirs (chasse à l'œuf d'avril, après-midi jeux, ateliers créatifs, spectacles...),



des ateliers manuels, de la musique, de la relaxation, des jeux, des ateliers mémoires, du jardinage, de la médiation animale en atelier collectif ou individuel et encore plein d'autre. Il y en a pour tous les goûts. Les objectifs de ces animations sont de répondre au mieux aux attentes de tous les résidents tout en valorisant leur histoire de vie, la vie continue à la résidence.

Tout ceci étant rendu possible grâce à toute l'équipe de professionnels de la résidence, les familles et les bénévoles.

Merci.

Depuis septembre 2016, une gazette est imprimée tous les mois à destination des résidents et leur famille contenant l'actualité de la résidence illustrée de photos et le programme d'animation. Celles-ci seront prochainement diffusées dans les communes membres du Conseil d'Administration de la résidence.

Malheureusement, cette année a aussi été marquée par le départ de M.Houël Jean à l'âge de 94 ans et de M.Douabin Pierre à l'âge de 85 ans. Deux personnalités qui ont marqué la résidence et les résidents.

Quelques mots entendus de résidents à propos de Jean et Pierre :

« Jean c'était quelqu'un de bien. Un sacré bonhomme ! Je l'ai connu il y a 2 ans à notre arrivée ici. »

Emmanuel

« J'ai connu Jean Jeune, on était des bons copains. On jouait ensemble aux cannettes (billes) et aux pièces (palets). On a plein de bons souvenirs. C'est quelqu'un qui a beaucoup travaillé et dur. »

Alphonse

« Et bien, Pierre va nous manquer, il était toujours là de bonne heure et avait toujours un mot gentil pour nous remonter le moral quand on n'avait pas le sourire. »

Marie

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Rouillé Denise et Mme Jeanne Losfeld qui nous ont rejoints.



« Le chantier »

On vous annonçait dans nos vœux 2017 une fin des travaux avant l'été 2017. À ce jour nous espérons voir une fin des travaux d'ici novembre de cette année et une ouverture à 34 résidents pour le 1er janvier 2018 (l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental l'attendent aussi).

Début juin, la première phase de la tranche 2 commencée en juillet 2015 dont la durée annoncée était de 6 mois a été livrée et les 8 résidents ont libérés les logements qu'il reste à réhabiliter, il reste encore la pièce de vie, les locaux de la cuisine et les 8 logements libérés début juin.

Les réserves liées à la Garantie de Parfait Achèvement de l'extension ne sont toujours pas traitées et on reste encore à ce jour avec des actions non pérennes initiées par le bailleur la SA HLM Les Foyers (location de climatiseurs mobiles...), un dossier en dommage ouvrage réalisé par son assurance a validé les problématiques mais la mise en œuvre d'actions correctives semblent longues à se mettre en place.

Nous renouvelons nos remerciements à l'ensemble de l'équipe qui fait preuve de professionnalisme au quotidien assurant une qualité d'accompagnement des usagers, merci également aux bénévoles soutenant les actions d'animations et d'accompagnement.

Nous remercions aussi les maires et administrateurs des 4 communes pour leur implication et soutien.

Le repas des familles et amis des résidents se tiendra cette année le 02 septembre 2017, moment de convivialité gourmand animé.

Très bel été 2017 à tous.

**Luc Gallais
Vincent Suarez**

Impasse François Phily - Tél. 02 99 69 49 43

Pour le personnel

La mise en place de séances bien-être (mieux être) pour l'ensemble de l'équipe, permet d'améliorer la Qualité de Vie au Travail et prévenir les risques psychosociaux. Elles ont pour unique vocation de contribuer au bien-être de l'équipe, à la prévention des risques et au service des objectifs opérationnels.

Les objectifs de ces actions :

- Améliorer la santé car diminue le stress et les risques psychosociaux (diminue l'absentéisme)
- Améliore l'efficacité car accroît la concentration (diminue les pertes de productivité de 15 à 35%)
- Améliore la mobilisation individuelle et collective car diminue le turn-over (responsabilise et implique davantage les équipes)
- Améliore l'innovation car accroît la créativité de + 55% (davantage de prise d'initiative)
- Améliore la coopération car accroît l'entraide (diminue les conflits au travail)



Les actions de la Bretagne romantique

Avec ses 27 Communes membres et plus de 34 000 habitants (12 800 ménages, 14 300 actifs) sur un territoire de 428 km², elle représente économiquement 9000 emplois locaux et 2 955 entreprises et 10 Zones d'Activités Économiques. Parmi plus de 400 associations, vous devriez bien trouver vos activités de sports, détente, loisirs...

La CCBR c'est...

■ Aménagement de l'espace

Accompagnement du Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT fixe les grandes orientations d'aménagement urbain et les principes d'organisation de l'espace à l'échelle de plusieurs intercommunalités aussi bien dans le domaine de l'habitat, de l'économie, que dans ceux de l'environnement, du commerce, du transport, de l'équipement.

La CCBR, qui fait partie du SCoT du Pays de St-Malo, suit les études de révision

L'arrêt du projet est prévu courant 2017, pour une approbation prévue pour la fin de l'année 2017. La finalité étant d'y intégrer les nouvelles dispositions issues des dernières Lois telles que l'Engagement National pour l'Environnement dite «Grenelle 2» et de l'adapter aux enjeux et orientations actuelles, tout en tenant compte de l'évolution du territoire du pays de Saint-Malo et de l'intégration de nouvelles communes...

Un service d'instruction du droit des sols

L'urbanisme est un enjeu important dans l'aménagement d'un territoire. Depuis juillet 2015, le service Application du Droit des Sols (ADS) veille à la bonne conformité des demandes d'autorisation avec la réglementation en vigueur et les prescriptions réglementaires de chacune des communes (PLU, POS, cartes communales).

Le service instruit les dossiers de 20 des communes de la Bretagne romantique et de 8 communes de la Communauté de communes de Dol-de-Bretagne, soit 28 communes et plus de 40 500 habitants. En 2016, 1 311 dossiers ont été instruits (Permis de construire, de démolir, certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux...).

■ Logement & habitat

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Plus que quelques mois pour bénéficier d'aides pour vos travaux (voir ci-contre).

Un architecte-conseiller à votre écoute

Vous pourrez le rencontrer au cours d'une des trois permanences par mois qu'il effectue. Ce dernier accompagne également les communes dans le cadre du conseil à l'architecture et l'urbanisme. En 2016 ce sont 51 vacations qui ont été effectuées auprès des élus du territoire. Contacter la mairie.

La CCBR nous accompagne pour le logement locatif social au travers de son Programme Local de l'Habitat. La CCBR à réalisé et gère les aires d'accueil des gens du voyage à Tinténiac et Combourg.

■ Action sociale

Un Relais Parents Assistantes Maternelles pour accompagner familles et professionnels de la petite enfance

Le RPAM informe et accompagne sur des questions liées à leur quotidien :

- La recherche d'un mode de garde adapté à vos besoins.
- Vos démarches liées à la garde d'enfant.
- Informations sur le métier d'assistant maternel et de garde d'enfant à domicile.

C'est aussi un lieu de rencontre et d'échange, des événements sont d'ailleurs régulièrement organisés pour les parents et professionnels de la petite enfance (conférences, ateliers créatifs, soirées conviviales...).

Le service propose également des animations pour les tout-petits, des ateliers de lecture et des matinées d'échanges avec les assistants maternels.

Renseignements au 02.99.45.20.12 ou rpam@bretagneromantique.fr

Le Point Information Jeunesse

Le PIJ accueille, conseille et accompagne les 12-30 ans dans leur recherche d'information et la réalisation de leurs projets : recherche d'emplois saisonniers, orientation professionnelle, santé, sexualité, loisirs, partir à l'étranger...

Les dispositifs proposés par le PIJ :

- Le Réseau Baby-sitting.
- Sacs Ados pour un départ en vacances en autonomie.
- Les chantiers argent de poche.

Le CAP, tremplin pour l'insertion professionnelle

Le Chantier Accompagnement Projet (CAP) est une structure d'insertion par l'Activité Économique (IAE), elle accompagne les personnes éloignées de l'emploi dans l'élaboration d'un projet professionnel, quelque soit le domaine d'activités...

La Maison des Services pour vous simplifier la vie !

Située près de la Mairie de Combourg, la Maison des Services est un lieu d'accueil et d'informations de proximité. Elle vous accueille, vous conseille dans vos démarches et vous oriente vers les services adaptés à votre demande (information jeunesse, consommation, juridique, emploi/formation, logement, droit des familles...).

Vous y trouverez 22 partenaires qui assurent des permanences gratuites (CAF, Mission locale, Cap Emploi, Actif, le RPAM, le PIJ, AGÉCLIC, Soliha, l'Architecte conseil, le Soutien aux tuteurs familiaux, l'ADIL, l'UDAF, le Point d'Accueil Ecoute Jeunes, Femmes solidaires, Idées Intérim, MAIA, Familles rurales, le CDAD, Fil rouge, la Confédération Syndicale des Familles). Et aussi, des formations professionnelles dispensées par l'AREP et le CLPS.

Des permanences pour la défense du consommateur sont ouvertes avec les associations Familles rurales de Dingé (une fois par mois) et la Confédération Syndicale des Familles (deux fois par mois).

Elle met également à votre disposition des outils et des services : Accès Public Internet, scanner, photocopies, accompagnement pour les démarches e-administratives...

Informations et contact : Vanessa ANDRÉ au 02 23 16 45 45 ou maison-des-services@bretagneromantique.fr

Retrouver à la CCBR les informations sur :

- Le covoiturage : une solution de mobilité écologique, économique et solidaire.
- La sensibilisation, l'information et animations mobilité.

Une analyse des besoins sociaux en cours

■ Equipements culturels, sportifs & éducatifs

Informatique dans les écoles

Dotations et évolutions du parc informatique scolaire Depuis 2010, la Communauté de communes équipe les écoles publiques de son territoire. Au total ce sont 233 ordinateurs et 36 imprimantes qui constituent le parc informatique scolaire. En 2016, le parc informatique a fait l'objet d'une modernisation avec des remplacements et des mises à niveau de PC.

Les Tableaux Numériques Interactifs

A titre d'expérimentation, les élus ont souhaité équiper sept écoles. Le déploiement c'est fait 2014/2015 en accord avec l'Inspection académique. Suite au succès de l'expérimentation, les élus ont voté le déploiement des 13 TNI dans les écoles volontaires non encore dotées.

La CCBR a pour missions :

- La gestion & entretien des équipements sportifs.
- Base nautique et salle de gymnastique.
- Réhabilitation et extension de la piscine.
- Soutien aux équipements culturels.

■ Développement de la vie culturelle

La Communauté de communes apporte une petite aide aux petites communes qui le demandent pour leurs actions culturelles.

Elle participe aussi au fonctionnement de l'école de musique du SIM et de la Maison du Canal.

Elle soutient également une vingtaine d'associations culturelles du territoire au travers de fonds d'aide culturel et d'aide à l'animation.

La CCBR c'est aussi, la mise en réseau des bibliothèques et des artistes à la rencontre des scolaires lors de résidences d'auteurs.

■ Développement économique

Agrandissement du bâtiment de Espace Entreprises qui offre de nouveaux services.

Résolument moderne, le nouvel Espace Entreprises qui a vu le jour en septembre 2016, et parfaitement en phase avec les nouveaux modes de travail, ce lieu de 1 200 m² se positionne comme le partenaire des entrepreneurs tout au long de la vie de l'entreprise, de la création au développement. L'enjeu étant de créer et de pérenniser l'emploi sur le territoire communautaire.

L'équipement propose des locations modulables, à la carte (de la 1/2 journée, à l'année) avec :

- Accès internet.
- Bureaux meublés (avec ou sans ligne tél.).
- Places de co-working.
- Salles de réunions.
- Salle de visio-conférence.
- Plateaux nus.

Le Développement économique

avec la CCBR c'est aussi :

- Des partenariats, formations économiques.
- Des ateliers, bureaux relais à disposition
- De nouvelles entreprises dans les ZAE.

Ouverture de l'Office de Tourisme Bretagne romantique

Géraldine TEXEREAU, chargée d'accueil et de développement touristique, vous accueille, vous guide et vous accompagne dans vos recherches, pour vous faire découvrir les richesses du territoire.

9 bis rue Notre-Dame à Combourg

Tél : 02 99 73 13 93

Site : tourisme.bretagneromantique.fr

Centre aquatique

les travaux sont lancés

Après 2 ans d'études et de réflexion, le projet du futur centre aquatique a été voté par les élus du territoire en octobre dernier. Les travaux débiteront ainsi en juin pour une ouverture complète du nouvel équipement au printemps 2019.

Concours photo

Du samedi 16 septembre au mardi 31 octobre 2017 L'Office de Tourisme lance son 1er concours photo sur le thème "Couleurs". A compter du 16 septembre, il suffit de déposer vos photos :

- sur le site photos.bretagneromantic.fr
- par mail tourisme@bretagneromantique.fr
- à l'Office de Tourisme

L'OPAH est prolongée

C'est vraiment le bon moment pour engager des travaux en bénéficiant de conseils gratuits et d'aides financières importantes.

Le dispositif de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de la Bretagne romantique, lancé pour 3 ans en 2014, a été prolongé d'une année. Les propriétaires qui souhaitent bénéficier de subventions pour la rénovation de leur logement peuvent monter leur dossier de demande jusqu'en décembre 2017. Après, il sera trop tard.

Les travaux subventionnables concernent principalement :

- les programmes d'économies d'énergie performants, isolation (combles, sols, murs), changement de menuiseries, équipements pour le chauffage et l'eau chaude, pose d'une ventilation, installation d'une régulation, mise en œuvre d'énergies renouvelables, etc.

- les programmes d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, adaptation de salles de bain, pose de volets électriques, installation de sièges monte-escaliers, réduction de seuils, etc.

Les aides représentent en moyenne plus de 70 % de l'investissement à réaliser. Plus de 3/4 de la population est éligible.

Pour mener à bien ce programme, la Communauté de communes a confié l'animation de l'OPAH à SOLIHA (ex. Pact Arim). Cette assistance gratuite et personnalisée permettra aux propriétaires de définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers. Un technicien réalisera un diagnostic du logement permettant de prioriser les travaux à mettre en œuvre par rapport à vos attentes.



Avant



Après travaux

Exemple de financement en 2017 pour un projet de travaux d'économie d'énergie

Un ménage avec 2 enfants, revenu moyen mensuel : 2 000 €, réalise l'isolation des combles et change les menuiseries de son pavillon des années 60.

Coût des travaux : 15 825 € TTC

Gain énergétique : 40 %

Subventions Anah + Etat - programme « HABITER MIEUX » : 9 750 €

Département : 500 €

Communauté de communes Bretagne Romantique : 1 500 €

TOTAL : 11 750 €

Taux d'aide : 74%

Restant à charge : 4 075 € TTC auquel sera déduit le crédit d'impôt transition énergétique l'année suivant la réalisation des travaux, environ 1 200 € dans le cas présent.

Economies sur le budget énergie : 40 € / mois



Avant



Après travaux

Exemple de financement en 2017 pour un projet de travaux d'adaptation

Un ménage, revenu moyen mensuel : 1 800 €, fait des travaux d'adaptation de la salle de bain.

Coût des travaux : 8 188 € TTC

Subventions :

- Anah : 2 233 €

- Caisse de retraite : 2 977 €

TOTAL : 5 210 €

Taux d'aide : 64 %

Restant à charge

de 2 978 € TTC

Pour plus de renseignements et bénéficier des avantages de l'OPAH, contactez SOLIHA Ile-et-Vilaine :

- Permanences tous les vendredis de 10h à 12h à la Maison des Services au 3 rue de la mairie à Combourg
- Téléphone : 0 800 400 702 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe)
- Email : contact.illeetvilaine@solihia.fr

SIM École de Musique

INSCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES 2017 - 2018

En fonction des places encore disponibles

■ Mercredi 30 août

■ Jeudi 31 août

à TINTENIAC au SIM (1 place Ile-et-Donac) de 17h à 19h.

Cours assurés en fonction du nombre d'inscrits sur les communes suivantes : Bécherel, Combourg, Tinteniac, St-Pierre-de-Plesguen et Romillé. Le lieu d'inscription n'a pas d'incidence sur le lieu de cours.

Contact : 02 99 84 01 88

Sim.ecoledemusique@gmail.com

www.ecoledemusique-sim.fr



Pour aller à la piscine, au cinéma, à la gare, me promener... Cet été, je prends les navettes estivales vers Combourg

Du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre, la Communauté de communes vous propose des navettes gratuites en direction de Combourg. Elles desserviront le cinéma, la rue de la Libération, la piscine ainsi que la gare.

Le lundi et jeudi :

- Ligne 2 Départ 14h 25 (Mairie de Pleugueneuc) Retour 17h30

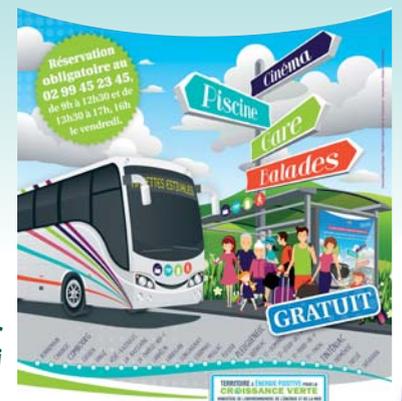
Le mardi et vendredi :

- Ligne 3 Départ 14h 30 (Église de St-Domineuc) Retour 17h 25
- ou Départ 14h 35 (Mairie de la Chapelle-aux-F.) Retour 17h 20

Retrouvez l'ensemble des horaires sur le site : www.bretagneromantique.fr et en mairie.

Pour solliciter la navette gratuite il vous suffit d'appeler le 02 99 45 23 45 la veille du départ jusqu'à 17h du lundi au jeudi et jusqu'à 16h30 le vendredi pour le lundi.

Réservation obligatoire



MAIRIE

Tél : 02 99 69 40 47 - Courriel : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Ouverture
de la mairie au public :

Site internet communal :
www.pleugueneuc.com

PERMANENCES

Maire : du lundi au vendredi sur rendez-vous - **Adjoint** : sur rendez-vous

Lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h30	
Mercredi	8h30 - 12h30	
Jeudi	8h30 - 12h30	
Vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h (<i>fermée en juillet-août</i>)	

SERVICES INTERCOMMUNAU

◆ CONSEILLER GENERAL M. LEFEUVRE

La Chapelle aux Filtzméens
Tél. : 02 99 45 23 45

◆ COMMUNAUTE DE COMMUNES : 02 99 45 23 45

◆ Piscine de Combourg

Les habitants de Pleugueneuc bénéficient de tarifs réduits. Se renseigner en Mairie

EMPLOI PERMANENCES SOCIALES

◆ ASSISTANTE SOCIALE

- 2ème et 4ème jeudis de chaque mois en Mairie, avec Mme PARAIRE (*secteur aggloméré*)

Tous les mardis avec M. Ribault en Mairie (*secteur non aggloméré*) sur R.V. au 02 99 73 05 69

◆ MSA

mercredi après-midi (14h-17h) à Tinténac

◆ CARSAT (Retraite Générale)

sur rendez-vous au : 39 60

◆ AIDES AUX RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

Renseignements au CDAS de Combourg
Tél. : 02 99 73 05 69

◆ CICAS

(Retraite complémentaire des salariés) uniquement sur rendez-vous en Mairie de Combourg. Tél. : 0 820 200 189

◆ ADMR

Avenue des Trente à Tinténac
Tél. : 02 99 68 06 57.

◆ MAISON DES SERVICES

3 rue de la Mairie - Combourg
Tél. : 02 23 16 45 45

- lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
- vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h 30

maison-des-services@bretagneromantique.fr
www.bretagneromantique.fr

◆ PÔLE EMPLOI (ASSEDIC-ANPE)

Tél. : 39 49

pole-emploi.fr

◆ MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.
Tél. : 02 99 82 86 00

◆ ESPACE ENTREPRISES

(Création ou reprise d'entreprises)

Renseignements : 02 23 16 46 46

LOGEMENT

◆ PACT ARIM

22 rue Poulain Duparc à Rennes
Tél. : 02 99 79 51 32

◆ ADIL

Conseil complet sur le logement (financement, fiscalité, contrats, locations...)
Tél. : 02 99 78 27 27

◆ ARCHITECTE CONSEIL

M. Roch de Crevoisier
Renseignements en Mairie

TÉLÉPHONES UTILES

◆ Pompiers : 18

◆ Service Médical de Garde : 15

◆ Gendarmerie : 17

◆ Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

SERVICES MUNICIPAUX

◆ BIBLIOTHÈQUE : 02 99 69 41 52

Lundi de 16h à 18h

Mardi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 16h à 19h 30

Samedi de 10h à 12h

◆ GARDERIE : 02 99 69 49 56

Ouverture les jours de classe :

Le matin de 7h 15 à 8h 20

et le soir de 16h 40 à 19h.

SERVICES

◆ LA POSTE : 02 99 69 40 32

◆ ECOLE PRIMAIRE : 02 99 69 40 26

◆ RÉSIDENCE DU BIGNON

Tél. : 02 99 69 49 43

◆ SALLE MULTIFONCTION

Réservations : 02 99 69 40 47

◆ CORRESPONDANT Ouest-France :

M. Alexandre Begueret : 06 42 87 72 10
alexbegueret@yahoo.fr

CABINET MÉDICAL

◆ Médecin

Tél. 02 99 6074 65

Florence CARRÉ

◆ Infirmiers

Tél. 02 99 73 91 71

David FLAUX

Laurence GASCOIN

Catherine GUINARD-DENNI

Audrey LÉBOUFFAN

INFO UTILE



CARTE D'IDENTITÉ le nouveau système d'obtention

La commune n'étant pas équipée de dispositif biométrique, les usagers doivent effectuer leur demande de carte d'identité ou de passeport désormais en mairie de Combourg, Dol-de-Bretagne ou Saint-Malo. L'utilisateur prend ensuite contact avec la mairie de la ville choisie pour le rendez-vous. Après avoir assemblé les documents justificatifs nécessaires, il se présente pour y remplir son dossier et procéder à la prise d'empreintes. La nouvelle carte sécurisée et valable 15 ans est à retirer dans la même mairie quelques jours plus tard.

Pour gagner du temps, une pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Fête de la paroisse

Dimanche 2 juillet



Carnaval

Le samedi 25 mars
défilé des écoliers
des TAP



Fête de la Pentecôte

Dimanche 4 juin



La course cycliste



Le vide-grenier

Fêtes des voisins

Rues de Bellevue et du Linon

Le 9 juillet, les habitants (30 personnes) se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité entre voisins.



Lieu-dit « Trégivien »

Celle-ci a eu lieu le 07 mai sous un temps assez ensoleillé (repas midi et soir). Au programme : cochon grillé, jeux pour enfants (maquillages, chamboule tout), jeux pour adultes (palets, pétanque, molky), musique, mais aussi farniente pour ceux qui le souhaitent.



NOTRE COMMUNE EN IMAGES en 2017



Concours de palets

Vendredi 14 juillet les palettistes ont concouru jusque tard dans la soirée.



Cérémonie du 8 mai



Commémoration de l'armistice de la guerre 39-45 et présentation du nouveau drapeau des Citoyens de la paix



Stage de cirque à l'école

La première semaine des vacances de Pâques



PLEUGUENEUC - le bulletin: n° 33 - Juillet 2017 - Directeur de publication : Loïc Régeard, Maire.

Ont participé à la rédaction : Loïc Régeard, Marie-Paule Roze, Eric Barby, Laurence Gascoin, Laurence Verger, Sophie Lebas.

Mise en page : Hubert Goger Création-Graphique - Miniac-Morvan. Imprimerie Atimco Combourg (Imprim'Vert) - Imprimé sur papier Gestion Durable